

Campbell

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 198. — 6 JUIN 1964

## L'O.R.T.F.

avec un Conseil d'administration

**DÉSIGNÉ**

et un directeur

**NOMMÉ**

**restera l'instrument  
du Pouvoir**

par Bertrand *RENAUDOT*

(Page 4)

*A St-Claude (Jura)*

**RACISME**

« pour cause  
d'hygiène »

(page 5)



(Photo Agip.)

**Deux numéros exceptionnels de "Tribune Socialiste"**

**N° 199** du 13 Juin sur  
les élections municipales

**N° 200** du 20 Juin sur  
la marche au socialisme

# Courrier des Lecteurs

## Les chauffeurs de taxi

Le 10 mai 1964.

Mon cher ami,

Dans le dernier numéro de Tribune Socialiste a paru, sous la signature de Pierre Bourgeois, un article intitulé : « La crise des chauffeurs de taxi : Pourquoi ? »

Je ne sais si tu y as prêté attention mais, personnellement, j'ai trouvé la position qui y est prise absolument fautive et sa conclusion stupide !

J'en extrais : « Le nombre des chauffeurs étant limité, il faut que l'un prenne sa retraite ou décède pour qu'un autre puisse lui succéder. Le « carton » ou autorisation ne doit pas se vendre et le successeur se présente avec l'ancien pour affirmer à la préfecture que le précieux « carton » lui est donné gratuitement, ce qui est faux, et tout le monde le sait. »

Cette constatation ne soulève absolument pas d'objections de la part du rédacteur de l'article qui ne fait que constater un fait scandaleux.

J'ajoute que comme ce carton se vend toujours lorsque le possesseur du carton est vivant, on ne peut devenir chauffeur de taxi que par cet achat frauduleux. Le métier de chauffeur de taxi devient une « charge » qui se vend comme une charge d'agent de change !...

Toutefois, quand il y a décès du titulaire, la préfecture donne (?) la carte à celui qui se trouve en tête de l'immense liste de ceux qui ont fait une demande de carte. En fait, depuis quelque temps, cette carte est donnée (?) toujours à des rapatriés d'Algérie de sorte que les innombrables chauffeurs qui ont fait une demande de carte à la préfecture ne sont jamais satisfaits.

Le rédacteur de l'article déclare ensuite que, dans l'avenir, le taxi est un moyen de transport condamné, que chacun aura sa voiture ou bien utilisera des microsbus ! Révé-t-il ?

Dans les villes américaines (New York, Chicago), où le nombre de véhicules par tête d'habitant est infiniment plus grand qu'à Paris, c'est tout le contraire qui se produit. En dehors des moyens de transport en commun, les gens laissent leurs voitures aux abords de la ville car ils ne peuvent stationner dans le centre avec leurs véhicules et ils ont alors recours soit au métro, soit aux taxis dont le nombre ne fait que croître constamment d'année en année.

La grève dont il est question (et les discussions syndicales qui ont été tenues en même temps) a malheureusement eu peu d'effets. Pourquoi ?

Parce que, parmi les grévistes, se trouvaient, d'une part, des salariés, chauffeurs de compagnies diverses, qui travaillent à des salaires de misère et, d'autre part, des artisans, propriétaires de leur véhicule, dont le point de vue est tout autre et qui n'ont forcément pu s'entendre au sujet de leurs revendications.

Mais j'en reviens à ce que dit M Pierre Bourgeois : « Le taxi deviendra un objet anachronique ». « La question des taxis est liée à celle de la circulation », et il préconise des garages en sous-sol dans les nouveaux immeubles !

Les garages en sous-sol éviteront le stationnement dans la rue des voitures particulières, d'accord, mais la zone bleue est déjà un remède certain à cet encombrement, il n'est que de l'étendre davantage. Il n'est que, comme dans les grandes villes en U.S.A., d'interdire purement et simplement le stationnement dans le centre, mais penser à la diminution des taxis me semble une aberration dangereuse. Des taxis, il en manque. Va voir les queues, sous la pluie parfois, des gens qui arrivent gare de Lyon ou dans d'autres gares, et qui, avec leurs valises ne peuvent prendre le métro ou un bus ? Va voir gare des Invalides les queues, sans le moindre abri, des gens qui débarquent d'un avion et sont amenés jusqu'aux Invalides par un car depuis Orly. Etrangers bien souvent, ils ne manquent pas de maugréer contre le genre d'accueil qui leur est fait dès l'atterrissage par les moyens mis à leur disposition pour aller jusqu'à leur hôtel.

Et pour finir, estimes-tu que c'est bien à Tribune Socialiste de faire paraître un article où, en somme, on déclare que les chauffeurs de taxi sont de vieux fossiles. Leurs récriminations ? Peu importe, ils sont appelés à disparaître !

Olivier REINACH,  
26, rue de Bassano, Paris (16<sup>e</sup>).

## ATTENTION

LECTEURS DE « T.S. »  
DIFFUSEURS - SECTIONS  
FEDERATIONS DU PARTI

Prenez vos dispositions  
pour commander

### TRIBUNE SOCIALISTE

**2 NUMEROS  
EXCEPTIONNELS**

N° 199 du 13 Juin 1964

sur les

**ELECTIONS MUNICIPALES**

et le 20 Juin 1964

Le **200° NUMERO**

**du Journal du P. S. U. :**

**LA MARCHÉ AU SOCIALISME**

S'adresser dès maintenant :

**ADMINISTRATION de « T.S. »  
54, BOULEVARD GARIBALDI  
Tél. SUF 19-20 - PARIS - 15<sup>e</sup>**

### Paris :

#### **communiqué de la Fédération**

La Fédération de Paris du P.S.U., pour lever toute équivoque sur sa présence au Comité départemental de l'Association de défense des libertés locales, tient à préciser qu'elle se considère comme observateur au sein de cet organisme. Résolue à lutter pour une véritable démocratie communale, elle estime que cette cause ne saurait être défendue dans la confusion et l'équivoque ; que, par conséquent, la lutte pour la démocratie communale ne saurait être menée aux côtés d'hommes qui, par leur soutien direct ou indirect à l'O.A.S., en 1962, ont montré qu'ils étaient hostiles à toute forme de démocratie.

#### **Lyon : meeting de solidarité avec le peuple espagnol**

Le 29 mai s'est tenu, à la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, un meeting de solidarité avec le peuple espagnol.

Les quatre orateurs : Colombel, secrét. gén. de la F.E.N.; Tournier, secrétaire de la C.G.T.; Barthélemy, secrétaire fédéral du P.S.U., et Capiévic, secrétaire fédéral du P.C.F., apportèrent des informations sur la lutte actuelle du peuple espagnol et condamnerent vigoureusement la complicité du pouvoir gaulliste avec le franquisme. Tous quatre mirent l'accent sur la nécessaire solidarité des travailleurs français avec leurs camarades espagnols. Notre camarade Barthélemy insista particulièrement sur la nécessité d'organiser d'urgence la solidarité financière. Et, après avoir souhaité que soit envisagée la possibilité d'une grève de solidarité, il terminait en appelant les travailleurs à « opposer à la complicité des exploitateurs, la solidarité internationale des travailleurs ».

Pour la Fédération du Rhône du P.S.U., ce meeting n'est qu'un point de départ : il s'agit maintenant d'agir ! Des décisions pratiques seront prises à cet effet dans les jours qui viennent.

#### **Isère : Week-end sur « Réformes et révolution » les 6 et 7 juin**

Le dimanche 10 mai, le C.E.S. de l'Isère organisait une journée d'étude rurale à Saint-Simon-de-Bressieux. Dans une première partie, les quelque cinquante participants (dont une forte proportion d'agriculteurs) entendirent et discutèrent des rapports consacrés à l'étude d'un cas précis de coopération agricole : la coopérative de distribution des œufs « Chantegrain ». L'après-midi, on essaya de tirer des conclusions plus générales sur le problème du fonctionnement des coopératives. Un rapport de Serge Mallet aida les participants à mesurer l'ampleur des questions soulevées. Serge Mallet montra en particulier que la possi-

## La vie du Parti

bilité de la participation des agriculteurs à la gestion était liée à une réforme des structures foncières qui permettrait une répartition des tâches entre agriculteurs.

Une conférence-débat sur « la nouvelle classe ouvrière » réunissait le lendemain 150 personnes à Grenoble pour écouter Serge Mallet et Pierre Belleville, sous la présidence de Georges Boulloud, dirigeant syndicaliste ouvrier aux établissements Neyrpic.

Enfin, du samedi 6 juin 14 h. 30 au dimanche 7 à 18 h., le C.E.S. organise un week-end avec G. Servet, sur « Réformes et révolution ». Signalons que, le samedi à 20 h. 30, un rapport sera présenté sur le problème du développement régional par J.F. Troussier.

Quelques places sont encore disponibles pour ce week-end qui se tiendra au foyer régional de Crolles.

### Limousin :

#### **une expérience nouvelle**

Depuis un certain temps déjà, les fédérations du P.S.U. de la Haute-Vienne et de la Corrèze disposaient chacune d'un journal imprimé qu'elles diffusaient dans leurs départements respectifs.

Une réunion de militants de ces deux fédérations et de la Creuse décidait voici six mois de fusionner les deux journaux existants et d'étendre la diffusion du nouvel organe bimestriel : « L'Avenir », à la Creuse.

Il est aujourd'hui servi à 10.000 exemplaires, dont 500 abonnés environ, sur le Limousin, à raison d'une édition par département, comportant une partie régionale commune.

L'étude des problèmes économiques et politiques particuliers à chaque département, et à la fois singulièrement semblables en raison d'un sous-développement chronique de la région, y trouve une large place. Nous espérons contribuer ainsi à faire prendre conscience aux lecteurs de la nécessité d'une véritable planification démocratique, issue d'un contre-plan dont la définition à l'échelle nationale ne peut se faire qu'à partir des études régionales.

Le journal vit du produit de la publicité — hélas ! insuffisante — des abonnements — d'un prix modique — et du travail — assez considérable — de camarades conscients d'œuvrer pour la vulgarisation des idées du P.S.U. et son développement.

Cette expérience, d'un caractère nouveau, valait la peine, nous semblait-il, d'être portée à la connaissance des lecteurs de T. S.

Pour le Comité de rédaction :  
J.-C. Moquet.

#### **Comment lire et apprécier un budget communal**

Dans le cadre de ses activités sur la région parisienne, l'ADELS (Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale), organisme d'éducation populaire, a créé cet institut avec la participation de personnalités et animateurs de divers groupements, afin de donner les connaissances de base et la documentation pratique sur les aspects techniques des problèmes relevant de la vie locale et régionale.

Le troisième cycle de cours aura lieu les mardis 9, 16 et 23 juin, de 20 h. 30 à 22 h. 30, 68, rue de Babylone, Paris (7<sup>e</sup>), salle du rez-de-chaussée, au fond de la cour, avec pour thème :

#### **COMMENT LIRE ET APPRECIER UN BUDGET COMMUNAL**

Les questions qui seront traitées porteront notamment sur : la procédure d'élaboration et d'établissement du budget ; le budget de fonctionnement, d'équipement ; les dépenses ordinaires, extraordinaires et leurs différents chapitres ; les recettes, les impôts et taxes, subventions, emprunts ; rôle de la municipalité ; options possibles, etc.

Le budget étant le miroir de la gestion communale, il est donc important d'en bien connaître les mécanismes. Ces 3 cours visent à mettre tous ces éléments d'information à la portée des animateurs locaux, pour leur permettre d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'exercice de leur responsabilité civique.

Le comité d'organisation : R. Beaunez, G. Bergognoux, J. Blanpied, A. Chaudières, J. Dumazedier, R. Du Jardin, Cl. Néry, J. Poite, P. Ringuet.

Indications pratiques : Il est recommandé d'arriver à l'heure. Frais de participation : 3 F pour le cycle complet.

# Le socialisme dans les pays développés

La Fédération de Paris et le Service national de formation organisent ensemble un week-end d'études, les 13 et 14 juin 1964, dans le nord de la région parisienne, en forêt de Compiègne, sur *Le socialisme dans les pays développés*.

Les trois demi-journées seront consacrées aux thèmes suivants :

— Bilan des objectifs et des réalisations du socialisme dans les pays industriels.

— Les conditions de lutte : le capitalisme et la société de masse.

— Les formes actuelles de la lutte socialiste.

Parmi les participants : *Martinet, Mallet, Ducaroy, Servet.*

Une recherche essentielle pour le travail du parti. Inscrivez-vous dès que possible au siège du parti, Fédérations de Paris ou de banlieue, 81, rue Mademoiselle, Paris (15<sup>e</sup>). Une garderie d'enfants sera assurée.

### Loire-Atlantique :

#### **un bon départ du P. S. U. à Couëron**

Des élections municipales ont eu lieu le 24 mai. Cinq sièges étaient à pourvoir. Les M.R.P. ont obtenu 36,04 p. 100 des voix, la S.F.I.O., qui dirige la municipalité, 33,43 p. 100, le P.C. 17,58 p. 100, le P.S.U. 12,17 p. 100.

Ces résultats sont particulièrement encourageants, car c'est la première fois que nos camarades se présentent dans cette commune. Des contacts très utiles ont été pris pendant la période électorale. Pour le deuxième tour, le P.S.U. avait proposé une liste de 3 S.F.I.O., 1 P.C., 1 P.S.U. La S.F.I.O., sous prétexte que, parmi les cinq conseillers à remplacer, quatre lui appartenaient et un au P.C., a imposé une liste sur cette base. Le P.C., après avoir soutenu le point de vue de nos camarades, a accepté celui de la S.F.I.O. Cela n'a pas diminué, au contraire, les sympathies qui s'est créées le P.S.U.

Au deuxième tour, le 1<sup>er</sup> juin, les S.F.I.O. ont été élus de justesse, ainsi qu'un M.R.P. ou plutôt un candidat de la liste M.R.P. se réclamant « du socialisme démocratique », devançant le candidat du P.C.

Il est certain qu'une liste comprenant toute la gauche (S.F.I.O., P.C., P.S.U.) aurait été entièrement élue. On devra tenir compte de cette leçon lors des élections de 1965.

### Erratum

Une coquille typographique nous a fait dire à la une de notre précédent numéro « Les institutions de la IV<sup>e</sup> République ». C'est de la VI<sup>e</sup> REPUBLIQUE qu'il fallait lire.

### LE BILLET DE JEAN BINOT

#### **Le mal, et le remède (histoire vraie)**

À Paris, des gens informés le disaient : le roi s'ennuie.

Entre nous, il y avait de quoi : régner depuis six ans parmi des automates, ça n'est pas drôle, et l'on se lasse de tout, même de la vie de château et des excursions escortées de gorilles !

D'autant que, se mêlant de ce qui ne le regarde pas, l'ex-Amer affirma : « L'œuvre du roi ne sera pas une parenthèse ».

Alors, n'écoutant que leur bon cœur, les nommés La hargne, La rogne et La grogne, sujets de Longwy, auxquels s'étaient joints Hippolyte, Gustave et Théodule — tous connus du roi — décidèrent pour leur compte de fermer la parenthèse.

Et le roi s'écria : « Enfin ! il arrive quelque chose ! »

Il convoqua sans délai son distingué ministre de l'Intérieur, déjà saisi et ravi de la nouvelle, pour lui faire part de son soulagement.

# REFLEXIONS SUR UNE DEFAITE U.N.R. ET UNE VICTOIRE COMMUNISTE

L'ELECTION législative partielle de Longwy a été largement commentée par la presse politique française qui, selon ses tendances, y a vu « un test national » (*l'Humanité*), « une élection locale », (*La Nation*) (U.N.R.), « un avertissement », (*Le Figaro*), « une victoire des républicains » (*Libération*).

Nous pourrions également, de Paris, faire comme nos confrères et analyser les résultats chiffrés pour y découvrir une leçon politique.

Mais il se trouve que nous sommes allés à Longwy, plusieurs jours, et que nous avons pu, au contact des réalités, des candidats et des électeurs de Meurthe-et-Moselle, mieux cerner les conditions particulières et le climat de cette consultation électorale.

Dès lors que l'U.N.R. perd un siège qu'elle aurait bien voulu garder et compte tenu de l'effort de propagande fait par ses dirigeants (Terrenoire, Baumel, de la Malène, Souchal, Fontan, Gasparini, tous sénateurs ou députés ayant fait la campagne électorale), cette élection a pris une importance dépassant son incidence locale.

La victoire communiste a été certes assurée avec les voix du P.S.U. (qui s'était désisté) et de la S.F.I.O. (qui s'était retirée), mais l'importance des voix du P.C. en fait plus une victoire communiste qu'une victoire d'alliance des partis de gauche.

Il nous faut donc répondre à deux questions :

- 1) Pourquoi la perte de voix U.N.R. ?
- 2) Pourquoi le gain de voix du P.C. ?

Très franchement, nous pensons que les raisons locales ont été plus déterminantes que les raisons de politique nationale.

La grande presse n'est pas lue à Longwy, et les deux journaux régionaux, tribulaires de leurs sources publicitaires, ne sont nullement des journaux d'opinion engagés, ce sont de bons transmetteurs des nouvelles de l'A.F.P., ne faisant aucun tort à la politique gouvernementale. Et comme, en plus, il y a beaucoup de postes de télévision et de radio... l'U.N.R. se trouvait bien servie pour sa propagande.

C'est pourquoi le P.C. a fait une intense campagne d'affiches, de cars de militants, de « permanents » mobilisés pour, l'avoue-t-il lui-même, engager une dépense de près de 70.000 francs.

Alors ? me direz-vous.

Eh bien ! l'U.N.R. avait à surmonter le problème posé par « l'étrange » démission de M. Nou. Celle-ci, imposée par Paris, sans discussion avec les U.N.R. de Meurthe-et-Moselle, s'expliquait par les « mauvaises affaires » réalisées en marge de son mandat par M. Nou.

La démocratie qui règne à l'U.N.R. avait en plus désigné un candidat, M. Grein, qui n'avait pas eu la majorité des voix au sein de sa propre fédération. D'où la candidature d'un U.N.R. dissident.

Tout ceci représentait objectivement des causes de division et de faiblesse. Mais, en temps normal, la référence de de Gaulle, l'inconditionnalité servant de programme, auraient suffi pour surmonter ces obstacles. Et l'U.N.R. aurait quand même triomphé.

Mais à Longwy, pour tous les électeurs, l'U.N.R., c'était plus que le candidat de de Gaulle, c'était le candidat du patronat, de Lorraine-Escaut. Pas un électeur de Longwy n'était dupe. Grein, c'était le patronat. Et dans cette région où la lutte a toujours été serrée entre patrons et ouvriers, où la revendication est permanente, où les travailleurs s'opposent à la citadelle bien organisée des anciens maîtres de forges, le choix était simple. Pour les électeurs de Longwy, être contre le patronat c'était voter contre l'U.N.R.

Mais qui pouvait le mieux battre l'U.N.R. ? Autrefois, le P.C. pouvait encore faire peur, il apparaissait dangereux avec sa politique nationale et son attachement à l'U.R.S.S., encore bien inconnue. Et la timidité de la classe ouvrière rejoignait la grande peur des bien-pensants pour lui faire échec.

Aujourd'hui, le P.C. est présent dans plusieurs municipalités. Et il y accomplit un excellent travail de gestion et de revendication, pratiquant une politique d'ouverture moins sectaire dans ces communes lointaines que dans son appareil ou dans son comportement politique national.

Il se rapproche ainsi des électeurs et, depuis dix ans, a amené à lui une grande partie de l'électorat de la S.F.I.O. Et, depuis, bien des M.R.P. de l'abbé Pierre, devenus souvent cégétistes, ne lui sont plus opposés.

S'étant ainsi fait « dévot ermite », ayant pu digérer l'éviction de son leader Kriegel-

Valrimont, l'appareil du P.C. a fait là-bas un travail en profondeur qui finit par porter ses fruits. Pour les électeurs de Longwy, voter contre le patronat, contre l'U.N.R., c'était assurer la victoire du parti le mieux placé pour le vaincre. Il fallait donc voter utile et efficace. C'est-à-dire voter pour le communiste soutenu par ses maires et conseillers, bien connus, bien jugés.

Voilà les raisons qui nous paraissent avoir joué à plein pour ce « test » national.

Disons, en conclusion, que des leçons doivent en être tirées. L'U.N.R. et le P.C. profitent, l'un et l'autre, de ce climat qui tend à réduire la politique en un match à deux.

« Les nationaux contre les communistes », dit l'U.N.R.

« Les démocrates contre l'U.N.R. », dit le P.C.

Mais c'est finalement le même slogan, démobilisateur pour tous les autres courants politiques et seulement catalyseur pour les partis extrêmes.

L'attitude de ces formations politiques extrêmes étant de négliger toute discussion avec les autres formations politiques intercalées entre elles, puisque aussi bien elles sont assurées de les avoir comme force d'appoint.

Ainsi commence le temps du mépris, le refus des discussions aussi bien sur les conditions d'un soutien que sur les éléments d'un programme.

La démocratie commence à y perdre ses garanties les plus essentielles de libre choix, l'élu U.N.R. ou P.C. l'étant bien plus par la dynamique d'un courant que par l'opposition des idées et le choix clair entre des options politiques et économiques librement discutées.

Le grand danger serait que ce clivage devienne habituel. Très vite, il se créerait un vide politique favorisé par une extension des abstentions. Et les forces de gauche montreraient très vite bien plus leurs faiblesses que leur cohésion.

Une défaite de l'U.N.R. est certes un fait politique positif. Mais toutes les victoires sur l'U.N.R. ne doivent pas être surestimées.

Celle de Longwy, dont nous nous félicitons, doit nous faire réfléchir.

Harris Puisais,

Directeur politique de T. S.

éditorial

## Vers la C.F.D.T.

6 juin 64

Le Comité national de la C.F.T.C., qui s'est réuni le dernier week-end, a marqué une importante étape vers la « déconfectionnalisation » de la centrale.

On sait que celle-ci doit intervenir officiellement au cours du congrès extraordinaire de novembre prochain, une majorité importante étant d'ores et déjà acquise au changement de

titre et à la modification des statuts, ainsi que l'a confirmé le Comité national.

Edmond Maire, secrétaire général de la Fédération des Industries Chimiques C.F.T.C., a expliqué ici les raisons de ces changements (1). Rappelons que le grand tournant a été préparé par une consultation des syndicats sur l'évolution de la centrale, consultation qui a duré plusieurs années.

C'est un fait que l'audience de la C.F.T.C. a dépassé le milieu chrétien traditionnel, que « de plus en plus les adhérents de la C.F.T.C. viennent parce que c'est une centrale syndicale valable et pas seulement parce qu'ils sont chrétiens ». Cependant, l'étiquette chrétienne exclut encore beaucoup d'adhérents et de militants possibles. La transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T. (Confédération Française et Démocratique du Travail) est motivée à la fois par les changements intervenus à l'intérieur de la centrale et par l'ambition de renforcer celle-ci.

Alors que dans les années d'après-guerre, une minorité agissante s'était groupée autour de « Reconstruction » pour mener un combat d'avant-garde, c'est également autour d'un bulletin, « Renovation », que se sont réunis les nouveaux minoritaires, les traditionalistes partisans du maintien des références chrétiennes. Mais il s'agit cette fois d'un combat d'arrière-garde.

Le Bureau confédéral demandait au Comité national de se prononcer précisément sur la suppression du deuxième C, le nouveau préambule et la nouvelle rédaction de l'article premier des statuts excluant toute référence à la « morale chrétienne ». Plus de 73 % des mandats ont adopté

ces modifications contre 23 % et près de 3 % d'abstentions.

Les traditionalistes objectent que ce vote émis par les représentants des V.D. et des fédérations ne traduit pas le sentiment de la base. Mais en admettant que la majorité soit un peu réduite au congrès de novembre, la prise de position du Comité national n'en montre pas moins aux yeux de tous la volonté de la grande majorité des militants.

L'opposition, qui existe peu ou prou dans toutes les organisations de la C.F.T.C., a ses bastions dans certaines régions (l'Alsace, le Pas-de-Calais) et dans la Fédération des mineurs.

Quoi qu'on ait dit, une scission est improbable. Peu nombreux sont sans doute les militants décidés à rompre avec une organisation à laquelle ils sont attachés, même s'ils désapprouvent l'orientation qui s'est dessinée depuis une dizaine d'années. D'ailleurs, ceux-là recevraient peu d'encouragement au sein de l'Eglise catholique elle-même ; leur repliement apparaîtrait en contradiction avec les enseignements des dernières encycliques papales insistant sur la collaboration nécessaire avec les non-chrétiens.

Il reste que l'on peut s'interroger sur le contenu de la nouvelle doctrine de la C.F.T.C. et sur les perspectives ouvertes par sa transformation. Soulignons seulement que la laïcisation de la centrale ne nous paraît pas un leurre. Au dernier colloque socialiste, les secrétaires confédéraux de la C.F.T.C. qui étaient présents n'ont-ils pas approuvé, comme tous les participants, le rapport de notre ami Robert Verdier prévoyant l'intégration progressive de l'enseignement privé dans un service national de l'enseigne-

ment, au cas où la gauche reviendrait au pouvoir ?

D'ailleurs, un des leaders de la minorité, Bornard, secrétaire de la Fédération des mineurs, a déclaré qu'il se refusait à « introduire dans les statuts des principes ouvertement socialistes, selon une doctrine et une politisation que nous refusons, tout comme nous repoussons les projets de fusion avec les autres confédérations ».

Ceux-ci sont pour le moins prématurés. L'évolution du P.C. et de la C.G.T. n'est pas telle que des pourparlers puissent être engagés demain. Quant à F.O., ses dirigeants voient d'un mauvais œil la C.F.T.C. nouvelle manière devenir « un concurrent plus direct » et s'efforcent de minimiser l'importance du tournant pris square Montholon. Paradoxalement, ils rejoignent la droite C.F.T.C. pour reprocher à la centrale concurrente de prendre position sur des problèmes politiques — comme cela est normal pour un syndicalisme moderne, fût-il jaloux de son indépendance. Les dirigeants F.O. reprochent aussi à la C.F.T.C. la facilité avec laquelle elle pratique depuis longtemps l'unité d'action avec la C.G.T., unité d'action à laquelle pourtant la plupart des fédérations F.O. doivent consentir. Un rapprochement avec F.O. poserait aussi le problème des affiliations internationales. Dans ce cas, l'entrée à la C.I.S.L. s'imposerait.

Ces difficultés font que la C.F.T.C. déconfectionnalisation se tournera sans doute en premier lieu vers les non-syndiqués, si nombreux dans ce pays.

Maurice Combes.

(1) Voir T.S. du 21-3-64.

### Communiqué du Bureau national du P.S.U.

Le Bureau national du P.S.U. proteste solennellement contre le voyage en Espagne du ministre des Affaires étrangères du gouvernement français qui apporte ainsi, pour la première fois, son appui officiel au régime fasciste du général Franco.

Il appelle tous les républicains solidaires du peuple espagnol dans sa lutte contre la dictature et la misère, à s'unir pour manifester leur réprobation.

Il leur demande de s'élever contre l'appui apporté par le gouvernement français à l'entrée de l'Espagne dans les organismes du Marché commun.

Il condamne tous les accords économiques pris avec l'Espagne, aussi bien par les pays capitalistes que par les pays socialistes, qui servent à dédouaner le régime franquiste au mépris des intérêts du peuple espagnol.

Le 2 juin 1964.

# La R.T.F. : un "fromage" pour l'U.N.R.

**S**OYONS objectifs. Pour la première fois, depuis la Libération, le Parlement est appelé à discuter d'un projet de statut de la R.T.F. Oh ! ça n'est pas qu'il n'y eut jamais de projets ; bien au contraire, ceux-ci furent nombreux (il y en eut seize), mais, fâcheusement, jamais aucun de ces projets ne vint à la tribune de l'Assemblée nationale. Les ministres de l'Information se succédèrent, les projets s'édifièrent et vinrent mourir — étouffés — dans les dossiers des commissions. Durant ce temps, nous étions alors en République, quatrième du nom, la R.T.F. vivait une existence changeante suivant l'humeur et la couleur politique de ses tuteurs et la personnalité de ses directeurs généraux. S'il est vrai que ce service — qui devint un établissement public — prenait, avec l'extension du marché des récepteurs de radio et de télévision, une ampleur bien compréhensible, il n'est pas choquant de constater que chaque ten-

dance gouvernementale offrait à ses supporteurs la possibilité de s'y créer une situation. Mais tous arrivaient à cohabiter dans un équilibre de conscience professionnelle... jusqu'au moment, il est vrai, où les communistes furent, en partie, mis à l'écart.

Mais cette situation était néanmoins précaire et tout le monde reconnaissait la nécessité d'un statut assurant autorité des cadres, pérennité de l'emploi, liberté d'expression, indépendance politique et harmonie financière.

Las ! Les ministres en convenaient sans jamais oser affronter les foudres dictatoriales des « Napoléons » de la presse qui régentaient — ô ! Baylet — l'opinion du sud de la Loire et pesaient, d'une façon décisive, sur les fugitives majorités parlementaires.

Et il fallut le torpillage de la IV<sup>e</sup> République pour qu'un régime méprisant les lois de la démocratie décidât de doter la R.T.F. d'un statut d'établissement public.

**C'**EST déjà une ironie. Ce qui est encore plus drôle, aujourd'hui, c'est que le porte-parole de l'opposition — le plus écouté, parce que le plus talentueux — fut, au cours du dernier débat, le président du parti radical, ce parti qui, hier, imposait sa loi dans les majorités hésitantes. Et ce qu'il faut aussi remarquer, c'est la faiblesse de cette opposition, faiblesse qui s'explique, peut-être, par la conscience qu'elle a dû ressentir de son incapacité de ne pas avoir réalisé — alors qu'elle pouvait le faire hier — ce que le régime gaulliste impose aujourd'hui à son profit exclusif.

Car, enfin, ce rappel du passé souligné, le statut Peyrefitte est un texte qui, au contraire de ses apparences, codifie, officialise et alourdit encore la mainmise gouvernementale sur la R.T.F.

Ce n'est pas la mauvaise comédie des 21 députés U.N.R. (sur 27 interpellateurs) qui doit faire illusion. Le

ministre Peyrefitte était, dès le début, décidé à n'accepter aucune modification de son projet. Puisqu'on a dit que le chef de l'Etat lui-même avait daigné se pencher sur ce problème, on comprend aisément l'attitude du ministre.

Mais ce dernier est intelligent. Arrogant, méprisant, peu soucieux de



(Photo A.D.P.)

Il n'y a pas de vérité d'Etat, il n'y a que l'arbitraire du pouvoir.

vérité historique, sûr de lui et sachant à l'avance, pouvoir compter sur les robots U.N.R., il s'est payé le luxe de laisser plus ou moins divaguer sa majorité sur les voies de la demagogie. Ce que ne manquèrent pas de faire les Vivien ou les Max Petit, ce dernier semblant avoir absorbé, plus que de coutume, son breuvage préféré !

A M. Vivien, parlant de « fromage », il eût été facile de rappeler le nombre de gens qui, de 1958 à 1964, trouvèrent à grignoter généreusement grâce aux complaisances gaullistes. On eût pu, aussi, citer le nombre de gens écartés de leur emploi sans raison avouée, sinon qu'ils s'étaient refusés à étrangler la IV<sup>e</sup> République. On aurait dû, encore, rappeler à l'imprudent parlementaire, que tous les postes de responsabilité politique, et aussi dans bien d'autres domaines, ont changé de titulaire, à partir de 1959, avec l'assentiment, sinon par la volonté, des ministres de l'Information de la V<sup>e</sup> République.

Si cela avait été fait, c'eût été une bonne réponse à M. Peyrefitte qui n'hésita pas à dire, au cours de la présentation de son projet :

« Le monopole de la nation a été confisqué par des féodalités. »

Curieux argument dans la bouche d'un ministre qui sait parfaitement la qualité des hommes qu'il a lui-même désignés pour prendre en main tous les rouages de l'établissement.

Et comment n'être pas étonné d'entendre un aveu aussi énorme que celui-ci : « Ce sont les structures qui sont fondamentalement mauvaises », alors que ce ministre est responsable de la R.T.F. depuis près de deux ans et le gaullisme au pouvoir depuis plus de cinq années.

« Comment l'autorité d'un ministre pourrait-elle vraiment s'exercer de l'extérieur... », dit encore M. Peyrefitte, qui reçoit chaque matin les

(Suite page 5)

## L'Association pour la liberté d'expression à la radio et à la télévision (A.L.E.R.T.E.) et le statut de la R.T.F.

Le projet gouvernemental appelle, de la part de notre Association, une mise en garde sans équivoque.

Le gouvernement tente d'accréditer, dans le public, l'idée qu'il propose un véritable projet de statut de la Radiodiffusion-Télévision Française. Or le projet gouvernemental, qui s'intitule « projet de loi portant statut d'un établissement public chargé de gérer la radiodiffusion française », ne saurait être considéré comme une charte de la radiodiffusion française.

C'est un faux-semblant. Le conseil d'administration de l'A.L.E.R.T.E. estime devoir proposer les principes suivants qui lui semblent pouvoir constituer à la fois une charte de la Radiodiffusion-Télévision Française, et une base de gestion démocratique de l'Office national auquel la responsabilité de celle-ci serait confiée. L'application de ces principes apparaît comme susceptible d'aboutir à la mise à la disposition des citoyens d'une radio-télévision de qualité répondant à leur attente, et digne d'un grand pays qui se prétend démocratique.

1. — Tout statut de la R.T.F. doit rappeler que la mission de la radio-diffusion-télévision est d'assurer un service public national de distraction, d'information et de culture. Il doit en conséquence affirmer que sa vocation est d'aider à promouvoir, par le jeu des moyens techniques mis en œuvre, les principes contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, ainsi que les principes politiques, économiques et sociaux reconnus comme particulièrement nécessaires à notre temps par la Constitution du 27 octobre 1946 et réaffirmés par le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958.

Il doit donc garantir des possibilités d'expression à tout grand courant de pensée, comme aux grandes tendances de l'opinion française.

Les principes exprimés ci-dessus ne sauraient être interprétés comme interdisant au gouvernement d'utiliser les antennes pour toute communication jugée par lui nécessaire, ou même simplement utile à la vie de la Nation, à condition que la nature et l'origine de ces communications ressortent clairement de l'annonce qui en est faite. L'équilibre entre les différentes tendances de l'opinion ne doit être compromis en aucun cas par l'exercice de cette prérogative gouvernementale.

2. — Les dispositions législatives garantissant la liberté de presse écrite, et notamment les dispositions ayant trait au droit de réponse, doivent être déclarées applicables aux émissions de la R.T.F.,

sous réserve des adaptations nécessaires.

3. — La gestion de ce service public doit être assurée par un Office, indépendant des autorités étatiques et des intérêts particuliers, auquel la loi garantit le monopole de la diffusion et le monopole de la production, sous réserve pour ce dernier, des aménagements inhérents aux nécessités de la coordination avec d'autres moyens d'expression.

4. — L'indépendance de l'Office par rapport aux autorités étatiques doit être garanti par une loi qui assurera à la fois :

— l'attribution des pouvoirs de gestion les plus étendus — y compris le droit de nommer le Directeur général de la R.T.F., sous réserve de l'agrément du gouvernement — à un Conseil d'administration de 15 à 30 personnes. Ses membres, désignés pour une durée suffisante afin d'assurer une stabilité nécessaire, appartiendront à parité aux trois catégories suivantes : a) usagers représentés, partie par leurs représentants directs, partie par les délégués de la représentation nationale ; b) professionnels intéressés, appartenant aux catégories suivantes : personnel de l'Office, représentants de la presse écrite, des industries cinématographiques, des auteurs de théâtre et de musique, et des industries électroniques ; c) personnalités désignées par le gouvernement.

— l'autonomie financière com-

plète et l'attribution à l'Office de ressources stables et suffisantes pour financer à la fois les investissements nécessaires et des programmes de qualité.

5. — Le respect par l'Office des principes énoncés dans le statut doit être assuré à tout moment par l'intervention d'un corps de contrôle indépendant à la fois du Pouvoir et du conseil d'administration.

6. — Le respect des garanties fondamentales prévues par le statut et en particulier de celles touchant à l'indépendance de la R.T.F., à son autonomie financière, et à l'octroi de possibilités d'expression aux diverses tendances représentatives de l'opinion publique est assuré par l'existence d'un recours devant les juridictions administratives.

Toute personne participant à la direction de l'Office ou collaborant à l'exécution du service public, autrement qu'à titre purement technique, et en particulier tout journaliste, doit être doté d'un statut de droit public, afin de pouvoir recourir aux juridictions administratives.

L'Association pour la Liberté d'Expression à la Radio et à la Télévision tient à affirmer que seul le respect des principes ci-dessus rappelés permettra de doter la R.T.F. du statut sans lequel elle ne saurait remplir la mission qui incombe à la Radiodiffusion-Télévision nationale d'un pays démocratique.

### BULLETIN D'ADHÉSION

(A découper et adresser à A.L.E.R.T.E., 3, r. Récamier, Paris-7<sup>e</sup>)

Je soussigné, NOM .....

Prénoms .....

Adresse .....

Je déclare adhérer à l'A.L.E.R.T.E. (Association pour la Liberté d'Expression à la Radio et à la Télévision).

Je vire à cet effet la somme de 3 F (membre actif)  
30 F (membre bienfaiteur)  
au C.C.P. : A.L.E.R.T.E. - 21.044-11 - PARIS

Fondée par la Fédération de l'Education Nationale, le Syndicat National des Instituteurs, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves, la Fédération Nationale des Délégués Cantonaux et la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association pour la Liberté d'Expression à la Radio

et à la Télévision (A.L.E.R.T.E.) bénéficie de l'appui et du soutien du Parti Socialiste Unifié, du Parti Radical et Radical Socialiste, des Socialistes Indépendants, de la Libre Pensée, du Grand Orient, de l'Union Nationaliste, de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

R.T.F.

responsables de l'Information, qui a fait désigner les directeurs généraux, qui a heurté de front, pour les abattre, les syndicats, et qui a imposé les hommes de son choix (les incidents récents de la commission paritaire des journalistes en fournissent la preuve).

En stigmatisant l'incroyable incurie administrative de la R.T.F., le ministre voulait-il donner un satisfecit, à sa manière, à M. Bordas, directeur général, à M. Dupont, directeur adjoint, à M. Riou, directeur de l'administration ? Ces derniers ont dû ressentir amèrement que la reconnaissance des services rendus n'existe pas en politique gaulliste !

Enfin, le profond mépris du gaullisme pour la représentation nationale s'est manifesté par l'attitude du ministre imposant un vote bloqué sur l'ensemble de son projet, écartant de ce fait les amendements votés par les députés au cours de la nuit.

Un statut qui doit être dénoncé

SI nous n'avons pas, ici, parlé du nouveau statut de l'Office de la R.T.F., c'est parce que ce texte est assez connu à l'heure de notre parution. Disons toutefois qu'il innove heureusement en ce qu'il institue un Office (aucune différence juridique avec l'ex-établissement public) nanti d'un contrôleur d'Etat.

Quant au reste, pour l'essentiel, nous ne pouvons qu'inviter nos amis à se grouper au sein de l'A.L.E.R.T.E. — dont nous publions, par ailleurs, le récent manifeste mis au point la veille du débat. Ce texte définit clairement ce que devrait être un véritable Office national et il est simple de constater qu'aucune de ces conditions n'est remplie dans le statut gouvernemental.

L'indépendance assurée par un Conseil d'administration où l'Etat est largement majoritaire, c'est un leurre; l'indépendance affirmée, alors que les directeurs généraux seront désignés par le Conseil des ministres, c'est une escroquerie morale.

Quant aux « sources de financement » (il s'agit bien de la publicité), au monopole de production, à la déontologie propre à un organisme de distraction, d'information et de culture et aux moyens de veiller à sa sauvegarde, nous ne pouvons qu'inviter nos amis à se montrer vigilants au sein de leur Association et dans leur action politique et syndicale.

Le statut Peyrefitte doit être dénoncé parce qu'il mystifie une opinion publique trop encline à se laisser leurrer par les apparences.

L'U.N.R. s'est forgé un instrument et elle entend s'en servir pour imposer le gaullisme à son profit exclusif.

Le vrai combat est à mener. Il s'inscrit dans la rénovation de la démocratie et dans le rétablissement d'une véritable République.

Bertrand Renaudot.

A la piscine de St-Claude (Jura)

RACISME POUR CAUSE D'HYGIÈNE

LES ressortissants algériens ne sont admis au centre nautique que sur présentation préalable au secrétariat de la mairie d'un certificat médical garant de leur bonne santé et de leur carte d'identité.

Voilà ce que l'on pouvait lire au bas d'un tract distribué dans la ville de Saint-Claude (Jura), à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle piscine du Martinet.

nullement impressionné le maire de Saint-Claude. Pour lui, point de racisme, mais de simples mesures préventives pour sauvegarder la santé de la population.

La santé de la population

Cette thèse a rapidement fait long feu, car le corps médical n'est pas resté indifférent devant cette mesure raciale : « Dans une piscine comme

prêtres du clergé paroissial qui nous semble assez affirmative :

« Nous ne représentons pas du tout le clergé, ont-ils déclaré, mais personne ne peut nous contester le droit de rappeler les principes de l'Evangile. La décision municipale nous a paru une atteinte à l'homme et nous nous sommes placés sur le plan de l'homme, sans aucune considération d'ordre politique. Notre rôle était d'affirmer un principe : le respect de l'homme. Notre réaction a été pour ainsi dire instinctive. »

La population sanclaudienne a, il est vrai, réagi diversement, et si beaucoup parlent de racisme, d'autres préfèrent employer le terme de maladresse à propos de l'arrêté de M. Jaillon.

Quoi qu'il en soit, maladresse ou racisme, et nous pourrions écrire maladresse et racisme, la discrimination raciale débute toujours (et l'Histoire en est truffée d'exemples) par de petites humiliations qui ouvrent, à courte ou longue échéance, si elle n'est pas stoppée, à une hideuse ségrégation de fait.

On commence par l'interdiction d'une piscine, puis, bientôt, ce sont les salles de spectacles, les cafés et voire les écoles. Et l'on en arrive ainsi au port de l'étoile jaune ou verte.

Pour nous, P.S.U., qui n'avons point la mémoire courte, nous n'accepterons jamais cela.

Marcel Aizertin.



Une véritable mesure d'apartheid. (Photo Kagan)

Cette décision scandaleuse prise par le maire, M. Louis Jaillon, M.R.P., a provoqué dans la région une émotion considérable. Sous couvert d'hygiène, c'est une véritable mesure d'apartheid que vient de prendre le maire de Saint-Claude.

Et la population laborieuse de la capitale de la pipe l'a très bien compris. Cette mesure raciale a rapidement provoqué les réactions qui s'imposaient. Sur l'initiative de nos camarades, un tract signé par le P.C., la S.F.I.O., le P.S.U., le S.N.I., les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., la Ligue des Droits de l'Homme et le clergé paroissial, stigmatise violemment l'arrêté municipal. « Remplacez ressortissants algériens par « Juifs » et nous sommes, en 1934, en Allemagne nazie... »

« Remplacez ressortissants algériens par « Noirs » et nous sommes, en 1964, aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud. »

La vigoureuse réaction de la population contre l'arrêté scandaleux n'a

celle de Saint-Claude, a déclaré un éminent praticien sanclaudien, où la filtration et la désinfection sont poussées au maximum, les risques de contagion sont certainement moins grands qu'en pleine rue, dans un cinéma ou dans un café...

« Je vous donne là l'opinion du médecin, de l'hygiéniste, le reste ne me regarde pas... »

« Je remarque simplement aussi que la piscine met à la disposition des baigneurs des douches chaudes, gratuites, avec du savon. Elles sont obligatoires comme les douches extérieures. »

Ainsi il apparaît clairement que c'est une loi raciale que le député-maire de Saint-Claude veut appliquer à sa circonscription. Mieux, il souhaite que cet arrêté soit bientôt appliqué dans tout le pays.

Ajoutons que des membres du clergé ont protesté contre cette discrimination. Ainsi on pouvait lire dans « Le Progrès » (édition jurassienne) du 30 mai, une déclaration de quatre

PROTESTATION DE L'AMBASSADE D'ALGERIE

Dans un communiqué, l'ambassade d'Algérie à Paris proteste contre « la décision prise par les responsables de la piscine du Centre nautique du Martinet, à Saint-Claude, obligeant les ressortissants algériens d'avoir à présenter un certificat médical garant de leur bonne santé et leur carte d'identité ».

« Cette mesure raciste et rétrograde, ajoute le communiqué, soulève l'indignation des Algériens et de tous ceux qui pensaient qu'étaient à jamais révolues des mesures qui ont fait la honte d'une triste période. »

« Le consul général d'Algérie a vu M. Jaillon, auprès duquel il a protesté énergiquement, et l'Amicale de Saint-Claude des Algériens n'a jamais approuvé une institution d'un caractère raciste notoire. »

« L'ambassade d'Algérie demande qu'une telle mesure soit abolie, et a affirmé qu'aucune proclamation paternaliste ne pourra en atténuer le sens discriminatoire. »

Bons de soutien : LES NUMEROS GAGNANTS

Le tirage au sort de la vente des bons de soutien a eu lieu le samedi 30 mai, au cours d'une sympathique réunion qui s'est déroulée au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle.

- Voici la liste des numéros gagnants:
- VOITURE RENAULT RA L .. 36.130
  - Meuble combiné stéréophonique ..... 63.109
  - Réfrigérateur ..... 96.337
  - Caméra avec étui ..... 97.175

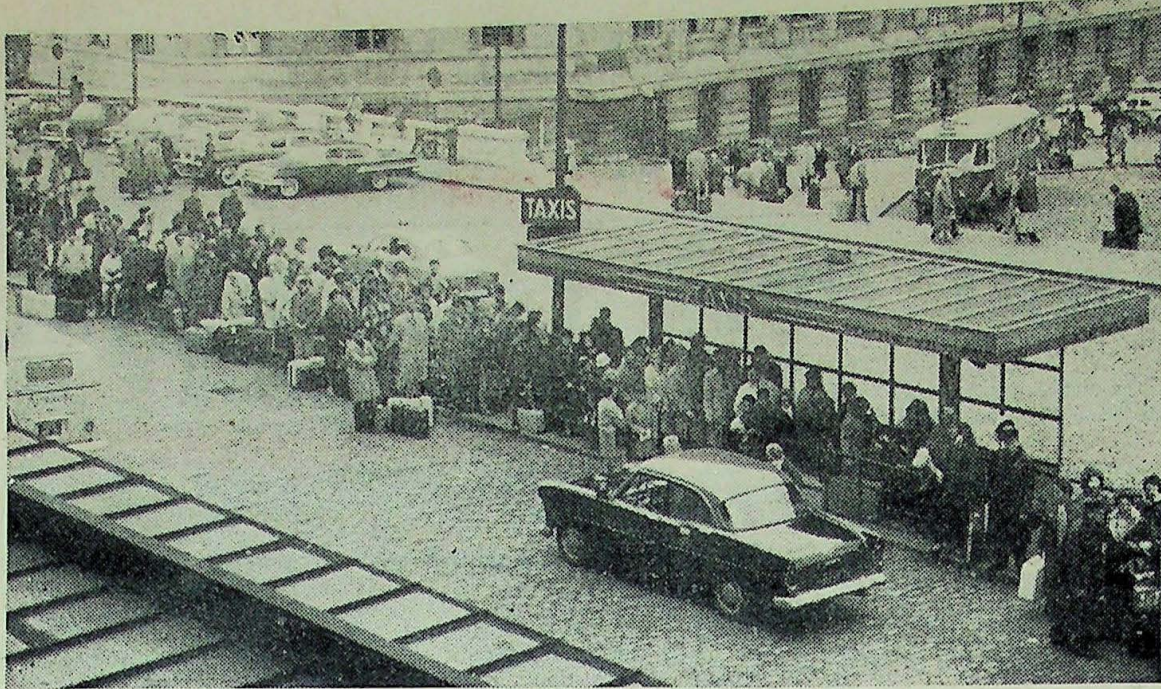
- Electrophone ..... 13.858
- Bateau pneumatique ..... 55.062
- Magnétophone ..... 83.348
- Aspirateur ..... 36.045
- Transistor ..... 04.051
- Appareil photo ..... 85.967

Les billets se terminant par les chiffres

- 1.769 gagnent un rasoir Remington ;
- 7.016 coffret Kodak ;
- 7.069 duvet ;
- 8.384 matelas pneumatique ;
- 8.631 lit de camp ;
- 5.256 jeu de ping-pong ;
- 1.129 livre d'art ;
- 5.957 album de disques ;

- 7.441 fer Thermor ;
- 3.407 combiné Marinette ;
- 28 livre ou disque 45 tours.

Nous pouvons déjà annoncer que la voiture a été gagnée par un camarade de la section d'Homécourt, dans la Moselle. Cette section s'était fait remarquer l'année dernière, elle venait au deuxième rang pour le concours de vente.



Embouteillés au départ...

(Photo Agip.)

«**V**OICI revenir le temps des mers azurées, du blé doré ondoyant sous la caresse du vent d'été, voici revenir les vacances... C'est le temps du délire poétique des prospectus touristiques, l'invitation au voyage et « au tout compris ». La grande migration saisonnière est commencée. Elle ira en s'amplifiant jusqu'au mois d'août, ce mois fou, démentiel où l'on trouve les mêmes embouteillages à Cannes qu'à Paris, où l'on manque d'eau sur la Côte et du pain en banlieue où tout ce qui rappelle le loisir est plus cher de 50 %, le mois où la France ne travaille plus, mais s'endort rêveuse sur les plages, au bord des rivières, au pied des montagnes. Savez-vous combien vous serez, du moins je l'espère, à partir cet été, à transhumer à pied, à cheval (de moins en moins), en voiture, en train, en avion. Vingt millions !

### 60 % d'Aoûtiens

Vingt millions de citoyens dont soixante pour cent en août, ce mois qui, vous allez le voir, devient, petit à petit, un cauchemar et une occasion de spéculer sur une grande échelle pour les malins. Et, attendez ce n'est pas fini, vingt millions de Français en vacances dont douze millions en août se partageant, pour ceux qui restent dans l'hexagone, vingt départements.

Car il y a bien sûr la France des vacances qui ne ressemble pas, mais pas du tout, à celle qui travaille neuf mois par an. Pas question d'encombrement hôtelier dans le Nord ou le Pas-de-Calais, mais à Cassis ou à Saint-Tropez les vacances 1964, sous des dehors riants et ensoleillés, cachent bien des problèmes graves, difficiles à résoudre.

Premier drame : pourquoi sommes-nous obligés ou voulons-nous partir aux mois de juillet et d'août ?

Les usines ferment en août, presque toutes en même temps, lâchant des millions de vacanciers, faisant monter les prix ; les vacances scolaires, d'autre part, bien que plus étalées sacrifient juin et septembre avec les examens et la rentrée à préparer. Reste donc pour la majorité des familles françaises juillet et août. En plus de cela il y a la sacro-sainte habitude, l'instinct grégaire ; les gens qui font l'effort de partir en juin ou en septembre sont considérés dans les administrations ou le secteur « bureau », comme des minables, des nouveaux ou des farfelus. Quand, après quelques années de maison, on a le droit de choisir ses vacances bien sûr on part en août ou juillet à la rigueur.

### Mauvaise organisation

Moralité : mauvaise organisation, mauvaise volonté feront que cette année encore les baignoires se loueront au prix d'une place d'avion ou presque dans les coins touristiques aux alentours du 15 août.

Moralité encore : les Allemands ou d'autres, qui eux sont organisés, nous « fauchent » à l'étranger surtout, les meil-

leurs hôtels et les plus belles stations. Nos directeurs d'agences de voyage s'arrachent les cheveux car les hôteliers préfèrent travailler avec des agences allemandes ou anglaises qui leur remplissent régulièrement leurs chambres pendant cinq mois de l'année alors que les vacanciers français ne sont là que deux mois.

A Rimini (Italie), par exemple, les premiers Allemands arrivent en avril et les derniers partent fin octobre.

Les grandes agences conscientes de ce drame et obligées de faire leurs saisons en deux mois dans une pagaille obligatoire ou presque, ont tenté d'inciter les Français à étaler leurs vacances en leur offrant pour le prix de quinze jours, trois semaines de vacances si les dates sont hors saison ; jusqu'ici il ne semble pas que cet effort se soit révélé payant.

Il se peut que parmi les jeunes qui sont les clients les plus assidus l'idée fasse son chemin mais, pour l'instant, on préfère encore partir en « Saison » car les gens qui partent en voyages organisés ne sont pas particulièrement amoureux de solitude, or en septembre les camps ont un petit air abandonné qui semble peu propice aux amateurs de bruit et d'atmosphère.

### Partir en saison

Les agences, les clubs de voyage qui maintenant pullulent et vous offrent le rêve à longueur de rue et de publicité ont introduit dans la vie vacancière française un nouvel élément qui, lui, a réussi à s'imposer. Les Français maintenant voyagent et partent à l'étranger, c'est un progrès ! Bien que les pays choisis soient toujours les mêmes pour la majorité : Espagne, Italie, 4 millions de Français vont s'expatrier cette année. Est-ce par goût de l'aventure ? par amour de la découverte ? Hélas, non ! si nos compatriotes partent si nombreux à l'étranger c'est tout simplement qu'ils ne peuvent ou ne veulent plus vivre leur mois de vacances dans une France qui est incapable de leur offrir ce qu'ils trouvent ailleurs, c'est-à-dire confort et installations conçues pour des touristes ; tout ceci à des prix déiant toute concurrence.

Nous abordons maintenant le deuxième volet de nos vacances 1964 : le drame du sous-développement hôtelier français.

En 1962 nous avons accueilli 6 millions d'étrangers ; l'Italie en recevait 21 millions dont 1 million de Français d'ailleurs ; l'Espagne, elle, se contentait de 8 millions de vacanciers. La France que l'on nous envie et qui de l'avis de tous est l'un des plus beaux pays touristiques, est en train de perdre sa réputation. On prévoit en 1964 moins d'étrangers qu'en 1962. Pourquoi ?

Soyons francs et ne cherchons pas à dissimuler la vérité comme le fait le Commissariat au Tourisme qui lance imperturbablement des communiqués de victoire qui ne trompent personne.

Les hôtels français sont insuffisants. Il y en a 12.000 officiellement recensés ; ces hôtels disposent de 340.000 chambres contre 530.000 en Italie.

# LES P VACAN

Ils sont sales, inconfortables et mal placés. Ce n'est pas dénigrer que d'écrire cela mais nos hôtels datent à 90 % d'avant l'époque des congés payés. Ils ont été construits pour durer longtemps mais en cinquante ans le tourisme a évolué d'une manière foudroyante. Les vacances actuelles ne sont plus un luxe mais une nécessité ; cela ne voulant pas dire que les vacanciers de 1964 acceptent de coucher n'importe où, à n'importe quel prix.

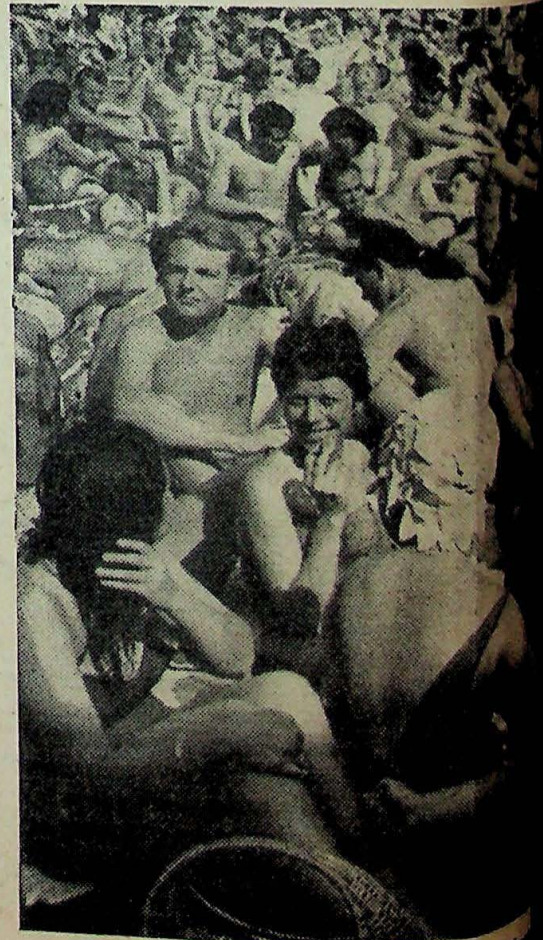
En 1900, seuls les rares palaces internationaux pouvaient offrir à une riche clientèle un confort qui semblait raffiné alors que maintenant il nous semble médiocre. La plupart des hôtels de séjour moyens construits pour être et rester des auberges n'ont pas de douche ni de bain, à peine l'eau courante et pas toujours l'eau chaude.

### Un handicap formidable

D'autre part le climat des vacances a, lui aussi, changé ; à la discipline des pensions de famille a succédé le temps de la liberté, les vacanciers acceptent mal maintenant d'avoir des horaires fixes, d'être obligés de rentrer de la plage pour dîner ou déjeuner.

L'hôtellerie française a aussi un handicap formidable à remonter, les prix. La moindre pension complète dans un hôtel de moyenne catégorie revient à 30 F par jour et par personne. Pour une famille de quatre personnes dont deux enfants cela revient pour un mois, en comptant les faux frais et l'argent de poche, à 3.500 F, c'est cher, trop cher.

L'hôtellerie française va-t-elle essayer de remonter le courant ? On parle de regroupement des petites auberges, de garderies d'enfants communes car le problème des enfants en vacances n'est pas près non plus d'être résolu, de clubs avec bibliothèques et animateurs de jeux on revient là à cette idée qu'ont exploitée les clubs de vacances. Le tout n'est pas de faire payer la chère et le couvert encore faut-il savoir distraire. Les Français s'ima-



# PROBLÈMATIQUES

## VACANCES D'AUJOURD'HUI

ginent un peu vite que les vacances ont besoin de côtes d'azur et de foule pour être réussies.

Avec un peu de publicité et beaucoup d'astuce il semble possible de relancer le tourisme dans d'autres régions avec le concours de ces petites auberges qui sont légion et bien agréables parfois, ce sont souvent des petits cafés disposant de quelques chambres sans confort bien entendu mais qu'il doit très certainement être possible d'aménager. Alors si l'opération réussit et si pour une fois ne se solde pas par un coup de fusil supplémentaire.

Les Français redécouvriront un pays qu'ils ne connaissaient plus. La rivière à triutes miraculeuse existe encore, de même que la forêt sans papiers gras; encore faut-il pouvoir et savoir les découvrir. Notre organisation touristique n'a pas rempli sa tâche faute de moyens, faute d'organisation et d'imagination. Jusqu'ici nous nous sommes débrouillés, mais nos vacances 1964 risquent de souffrir de la carence des hôteliers et des pouvoirs publics.

Le droit de partir en vacances ne doit pas devenir le droit de payer des services insuffisants. Vingt millions de Français embouteillant un réseau routier dépassé, s'entassant dans des hôtels vétustes et inconfortables ou bien louant des villas à un prix prohibitif. Avouez qu'il y a là quelque chose à changer. Pour en avoir le cœur net et me rassurer sur mon état d'esprit et ma hargne j'ai demandé à quelques vacanciers en puissance de me dire ce qu'ils pensaient.

### Pas de snobisme

Le premier, je l'ai rencontré au rayon « sport » d'un grand magasin, il choisissait avec soin des hameçons pour poissons peut-être hypothétiques mais sûrement marins.

— « Les vacances, Monsieur, moi je les prends en août pas par snobisme, mais



(Photo A.D.P.)

### Les vacances idéales ?

tout simplement parce que j'ai une fille et qu'elle va au lycée, juillet c'est trop tôt, septembre trop tard. Moi je ne vais pas à l'hôtel, je préfère louer une petite bicoque dans un coin qui me plaît, là au moins je fais ce qui me chante. J'ai bien assez d'horaires toute l'année pour m'en passer en vacances, je n'aime pas déjeuner à heures fixes ni voir un garçon de restaurant me faire la tête parce que je ne lui ai pas donné assez de pourboire; d'autre part, le camping ou les clubs de voyage c'est bien beau, mais voir la foule du métro me suffit pour le restant de l'année. Pour mes vacances: la pêche, encore la pêche et mon bonheur sera complet.

### « Le tir au pigeon »

« Si j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui ne va pas! Pensez donc! vous connaissez un Français qui soit satisfait vous? Je trouve que les vacances en France c'est tout simplement du tir au pigeon. Du début à la fin chacun en profite.

« Les restaurants qui grugent les étrangers encore plus que les Français, le pourboire qui me hérisse toujours, vous croyez que c'est intelligent comme méthode, les routes où l'on fait du vingt à l'heure derrière le voisin, ça aussi c'est un scandale. On dit que les étrangers commencent à bouder la France et qu'ils l'évitent de plus en plus: pas étonnant! Il n'y a qu'à voir les toilettes de nos restaurants ou de nos hôtels, ou bien la tête étonnée d'un Anglais qui vient de payer une chambre 25 F et qui demande où est la douche quand on lui répond qu'il n'a qu'à se contenter du robinet. Le tir au pigeon, Monsieur!

« Si j'avais vingt ans de moins (il en paraît cinquante), je vous assure que je passerais mes vacances ailleurs, en Espagne, où l'on paie moins cher et où le service est impeccable. Mais les Français ce qui les retient, d'aller ailleurs c'est l'habitude et le ventre. Ah! la nourriture vous

savez c'est ça qui les retient et qui leur fait endurer la situation ils ont peur de mal manger à l'étranger. »

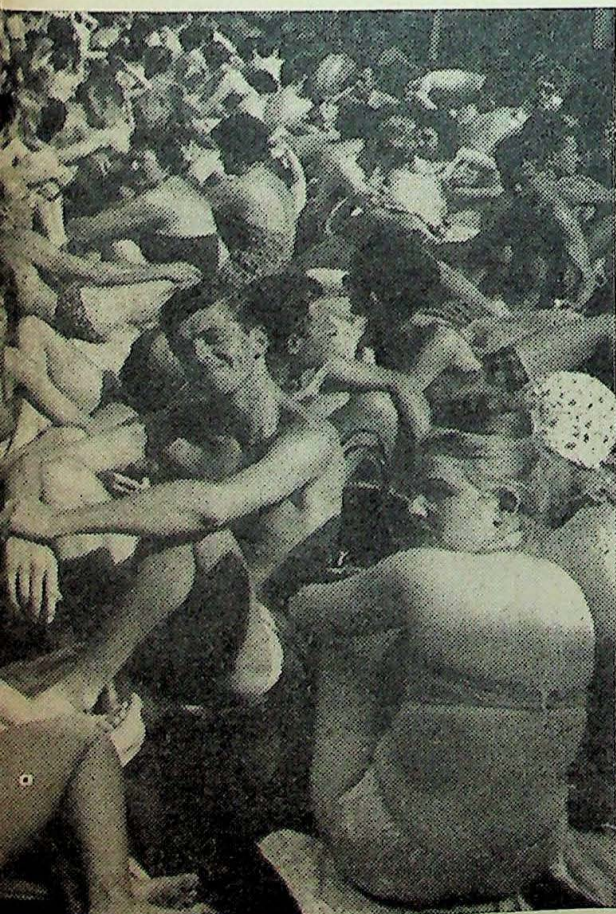
Noyé sous les flots de paroles de cet anarchiste (il m'a affirmé l'être depuis trente ans), je n'ai pu continuer plus longtemps. J'ai cherché une autre victime, je l'ai rencontrée à une terrasse du boulevard Saint-Michel en pré-vacances, m'a-t-il dit, 27 ans, l'air timide et pratiquant un métier peu courant: vétérinaire.

— « Les vacances, pour moi, culture et atmosphère. Je ne suis pas contre les clubs, d'ailleurs je pars avec « Voir et Connaître » parce que c'est la seule manière de voir du pays à peu de frais et en même temps de pratiquer des sports qui autrement seraient hors de prix, par exemple la voile ou le ski nautique, l'atmosphère bien entendu, il y en a même trop parfois mais j'ai eu l'occasion de faire de bons copains et évidemment de bonnes copines. Et puis voir Rome ou Athènes dans ces conditions, à ce prix, il n'y a pas à hésiter; quant aux vacances en France, vous savez, entre la « Côte » où si l'on n'a pas 500 F à « claquer » par jour on s'embête et le trou perdu où l'on s'embête même si l'on « claque » 500 F. J'ai le temps de voir. »

### Tout est cher

Si encore on pouvait trouver des bateaux à louer à un prix raisonnable mais tout est si cher dans ce sacré pays, pour les jeunes il y a bien la solution camping mais le montage et le démontage de la tente c'est tout un problème, pourtant ça pourrait être intéressant si les camps étaient mieux aménagés. Finalement, parler des vacances ça ne doit pas être facile parce que chacun s'arrange comme il peut ou comme il veut. Il y a, bien sûr, les problèmes généraux d'aménagement et de facilités de circulation mais les vacances c'est le seul moment où l'on peut faire ce que l'on veut. Alors chacun tâche de résoudre le problème à sa convenance.

Michel JOCH.



(Photo Agip.)

à l'arrivée.

## SAINT-NAZAIRE: les responsabilités du Marché commun dans la crise sociale

DANS son livre, la *Sidéurgie française* publié en 1954, Chardonnet prévoyait dans les années à venir une crise de la sidérurgie française face à ses partenaires du Marché commun. Pour lui plusieurs causes dont la non-égalité des salaires et des charges sociales, et le manque de voies fluviales en France, ce qui rend plus coûteux le transport des matières lourdes. Or si depuis des travaux ont commencé par canaliser la Moselle, rien n'a été encore entrepris pour la Loire. Il paraît que rendre la Loire navigable serait dans les projets des technocrates du gouvernement. C'est en tous les cas devenu une obligation des plus urgentes pour lutter contre la dévitalisation de toute la région de Basse-Loire, et ce n'est pas la fusion de trusts qui permettra les investissements à long terme, ces fusions n'amenant au contraire que chômage et récession.

Il est certain que le gouvernement doit promouvoir les investissements nécessaires. Mais pas comme il l'a fait jusqu'à présent en donnant des subventions aux industries privées. Que voit-on par exemple à Nantes ? « Les Nantaises des Fonderies » avaient touché 21 millions pour la création de 45 emplois. Or l'augmentation des effectifs n'a jamais dépassé une trentaine, et le 13 mai viennent d'être annoncés 54 « dégagement d'emplois » dont seulement 8 pré-retraités.

Une chose encore plus curieuse : Il avait été prévu, lors de la signature du Traité de Rome, que la Banque d'Investissements Européens devait aider les régions sous-développées à l'intérieur du Marché commun. Mais qui aide-t-elle ? Elle vient d'accorder une subvention à M. Pinczon, celui-là même qui vient de supprimer 500 emplois aux « Chantiers » de Penhoët ! Il est vrai que c'est pour son usine de la S.M.P.A. où du reste beaucoup de travailleurs ont été déçus des « Chantiers » lors de sa création.

Pour rester concurrentiels, les industriels ne connaissent qu'un remède : faire payer leur trop grande productivité aux ouvriers eux-mêmes, en créant cette armée de chômeurs si nécessaire pour bloquer les salaires. Et ce n'est pas fini. Si les licenciements massifs ont commencé à Saint-Nazaire, toute la France sera bientôt touchée et les travailleurs œuvrant dans les usines métallurgiques de l'Est ne seront pas épargnés.

Mais comment riposter aux attaques patronales et gouvernementales ?

Le patronat est trop adroit. Il a attendu que des accords soient signés entre les syndicats de Saint-Nazaire, le gouvernement et la direction des « Chantiers de Penhoët », pour développer une action concertée contre les travailleurs de Nantes, en commençant par licencier des mensuels à l'A.C.N., espérant séparer ainsi les horaires de ces derniers (en quoi ils n'ont pas réussi puisque 10.000 métallos, sur les 15.100 Nantais, ont manifesté mardi 12 mai à Nantes). Mais la lutte sur le plan local est devenue très difficile, car les métallos ont conscience qu'en se battant seuls sur ce plan, ils n'obtiendront pas la remise en question des licenciements. Et cela explique sans doute le relatif échec du meeting de Saint-Nazaire qui avait lieu à la même heure que celui de Nantes. Des métallos qui étaient montés à Penhoët dans le train ouvrier où je me trouvais, et qui discutaient entre eux au lendemain de ce meeting, disaient :

« Que la lutte sur le plan local était débassée. »

Que des débrayages de deux heures par-ci par-là étaient dérisoires et ne donneraient aucun résultat.

Que devant ce qui se passait tant à Nantes, qu'à Saint-Nazaire, qu'à Dunkerque, les confédérations unies des trois syndicats devaient déclencher un vaste mouvement d'ensemble dans tous les chantiers navals.

Qu'aux-mêmes étaient contre des mouvements commencés à des jours différents à l'E.D.F., chez les postiers, etc., mais que les actions devaient être unifiées.

Et ce que disaient ces ouvriers que je ne connaissais pas, je l'avais également entendu à plusieurs reprises à Nantes. Car les ouvriers qui s'étaient portés bien battus à Saint-Nazaire, mais isolés du reste de la France, n'ont pu que subir un échec sur le plan des licenciements, les seules satisfactions obtenues n'ont été que financières pour les pré-retraités. Et les Nantais craignent qu'il en soit de même pour eux. Ils préféreraient qu'ensemble, dans toute la France, s'engage un grand mouvement pour l'obtention de la retraite à 60 ans et la semaine de 40 heures sans diminution de salaires, ceci n'étant qu'un minimum de revendications.

**Denyse Franck.**

## Comité de soutien aux licenciés de la société EMPACEL dans le 3<sup>e</sup> arrondissement

Le 6 mai 1964, la direction de la société Empacel a annoncé sa volonté de licencier 80 p. 100 de son personnel. Le jour même, soixante-six lettres de licenciement étaient expédiées par ses soins.

Empacel, 49, rue Réaumur, Paris (III<sup>e</sup>), est une entreprise qui étudie et réalise, notamment dans les pays étrangers, des ensembles industriels destinés à la fabrication de papier et de pâte à papier. Les sociétés qui soutiennent Empacel ont constitué un comité de direction d'Empacel, composé entre autres des sociétés Babcock et Wilcox, Fives-Lille-Cail, Nordon - Fruhinsholz - Diebold, Neyrpic, comité qui dirige, en fait, la société. Empacel emploie cent vingt ingénieurs, cadres, techniciens et employés constituant un personnel très spécialisé.

Le prétexte invoqué par la direction pour justifier ces licenciements est que l'installation d'une usine de cellulose en Indonésie (qui se chiffre par plusieurs milliards d'anciens francs), dont le contrat est signé entre le gouvernement indonésien et Empacel, est actuellement bloquée. Contre toute attente, le gouvernement français n'a pas accepté de garantir ce contrat, du fait que les puissances européennes, les Etats-Unis et le Japon auraient décidé le boycottage économique de l'Indonésie et la suppression de crédits.

Nous pouvons constater que la direction d'Empacel a agi dans des conditions illégales :

1°) le comité d'entreprise n'a pas été consulté, mais a été mis devant le fait accompli pour l'ensemble des licenciements ;

2°) 75 p. 100 des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise ont reçu leur lettre de licenciement sans que ces licenciements aient été soumis au vote du comité d'entreprise comme le prévoit la loi ;

3°) les lettres de licenciement ont été envoyées sans que l'inspection du Travail ait donné son avis ;

4°) bien que l'inspection du Travail ait suspendu ces licenciements pour complément d'information et déclaré que toutes les lettres adressées le 6 mai étaient nulles et non avenues, la direction maintient sa position.

Il semble que dans cette affaire le gouvernement porte une certaine responsabilité.

Il ressort que la direction d'Empacel, appuyée par les sociétés commanditaires (Neyrpic et autres), tirant parti d'une opposition gouvernementale à la réalisation de l'affaire d'Indonésie, veut réaliser une opération doublement profitable :

1°) se débarrasser des organisations syndicales constituées dans l'entreprise (presque tous les représentants syndicaux délégués du personnel et du comité d'entreprise sont menacés de licenciement) ;

2°) procéder éventuellement à des réembauchages à des salaires inférieurs ;

3°) éviter une soudure de quelques mois si des surprofits ne peuvent être réalisés immédiatement.

Il apparaît ainsi que le personnel fait seul les frais d'une discrimination politique à l'égard d'un pays indépendant : l'Indonésie.

Il n'est pas possible d'accepter que soient jetés à la rue des ingénieurs, cadres, techniciens, employés à la veille des vacances et dans une période où il est particulièrement difficile de trouver un emploi pour ce personnel très spécialisé.

Un comité de soutien a été immédiatement constitué et comprend, entre autres, le P.S.U., le parti communiste, la S.F.I.O., la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat national des mensuels du papier-carton C.G.T., l'Union départementale C.G.T., le syndicat des marchands du carreau du Temple, etc.

Quoique ne s'incluant pas au comité de soutien, l'Union départementale F.O. appuie parallèlement l'action.

Ces organisations se sont engagées d'un commun accord à mettre en œuvre tous les moyens en leur pouvoir pour soutenir la lutte contre les licenciements.

Dans cette bataille, la section P.S.U., dans le III<sup>e</sup> arrondissement, est aux côtés de ces travailleurs.

Ajoutons que la Société Neyrpic (branche papier) envisage de licencier 120 personnes.

Le comité d'entreprise demande une « table ronde » pour examiner la situation avec la participation des représentants du ministère du Travail, de la direction et du personnel.

Ceux-ci contestent la légalité de licenciements sur lesquels l'inspection du Travail n'a pas encore pris position. Ils invitent l'ensemble du personnel à accompagner, le 8 juin, les licenciés qui se présenteront à l'embauche.

## Bloc-notes économique • B.N.E. • Bloc-notes économique • B.N.E.

### Le C.E.P.C.E.O. : l'avenir du charbon doit être assuré

Les producteurs de charbon européens, groupés dans le cadre du C.E.P.C.E.O., mènent campagne depuis longtemps contre les conclusions du mémorandum sur l'Energie de la C.E.C.A. qui tendaient à accélérer le processus de fermeture des mines.

Pour partie, ils semblent avoir eu gain de cause. Le protocole d'accord du 21 avril sur la politique énergétique commune, en admettant que les aides et les subventions aux Charbonnages sont une nécessité, marquait un recul considérable sur les thèses qui avaient été soutenues auparavant par les organismes européens.

Les producteurs européens accusent la Haute Autorité de la C.E.C.A. d'avoir procédé à des calculs légers quant aux besoins énergétiques dans l'avenir et quant à la rentabilité des sources autres que le charbon, telle l'énergie nucléaire.

De plus, ils insistent sur la sécurité de l'approvisionnement et sur le fait que des mines fermées ne peuvent plus, passé très peu de temps, être rouvertes. Les risques d'une politique qui tend à fermer des mines dites non rentables sont donc considérables.

Les producteurs pensent donc qu'il est souhaitable de maintenir à un tiers le concours du charbon indigène à la masse d'énergie disponible en Europe, c'est-à-dire à un niveau identique au niveau actuel. La production présente de charbon en Europe, Grande-Bretagne comprise, est de 430 millions de tonnes.

### A Genève : projet de financement de l'aide au tiers monde adopté

La Commission de Financement de la Conférence mondiale du Commerce a, en définitive, adopté par 72 voix contre 0 et 10 abstentions le projet français demandant aux pays développés de fournir aux pays en voie de développement des ressources financières d'un montant net minimal aussi proche que possible de 1 p. 100 de leur revenu national, ou plus exactement du produit national brut.

Un taux de croissance global de 5 p. 100 a été d'autre part retenu comme objectif de croissance économique du tiers monde de 1963 à 1970.

Détail intéressant, si les pays socialistes se sont abstenus, la Roumanie, continuant un cavalier seul très remarqué depuis le début de la Conférence, a voté en faveur de la résolution.

A Moscou, on semble avoir peu

apprécié. Pas plus que les accords économiques roumano-américains.

Radio-Moscou insiste sur la nécessaire solidarité des pays membres du C.O.M.E.C.O.N.

### Balance des paiements : excédent croissant

Les rentrées de devises dépasseraient, en mai, les cent millions de dollars.

A priori, ce chiffre paraît favorable et il ne manquera pas d'être exploité par la rue de Rivoli.

Mais la balance commerciale étant de plus en plus déficitaire, et la Bourse de Paris dans le marasme le plus complet, l'afflux des capitaux ne peut être recherché de ce côté.

Dans les milieux compétents, on songe plutôt à un accroissement de leurs rentrées de devises par les exportateurs, les prestataires de services à l'étranger et de leurs soutiens bancaires.

Il n'est pas impossible non plus que certains capitaux soient attirés par l'augmentation considérable du taux des prêts à court terme.

En définitive, la politique de restriction du crédit du gouvernement crée sa propre contradiction.

Au-delà des déclarations aussi optimistes qu'officielles, on s'en inquiète au ministère des Finances.



Pour sauver les  
démocrates marocains  
condamnés à mort

La Cour suprême du Maroc a rejeté le pourvoi introduit devant elle par les défenseurs des condamnés de l'affaire dite du « Complot de juillet ».

Ainsi donc, trois démocrates marocains, dirigeants de l'« Union Nationale des Forces Populaires », sont en danger de mort. Leur salut ne dépend plus maintenant que de la décision du roi Hassan II qui dispose du droit de grâce. L'exécution des condamnés ne serait pas seulement une révoltante injustice. Elle aurait pour l'ensemble du Maroc les conséquences politiques les plus graves. Elle entraînerait à coup sûr le pays dans une ère de luttes violentes. Au

Mohamed Basri paiera-t-il de sa vie sa longue lutte pour l'indépendance du Maroc ?



durcissement de l'opinion répondrait une répression de plus en plus dure.

Le Comité d'information et d'études sur la situation au Maroc, que préside Robert Verdier, a publié, dès le lendemain de la décision de la Cour suprême, un communiqué pour rappeler à l'opinion française le devoir de sauver les condamnés. Ce texte déclare notamment :

« Tout doit être mis en action pour que la sentence ne soit pas exécutée. »

« Les débats du procès, malgré les nombreuses irrégularités dont ils ont été entachés, ont mis en évidence la fragilité de l'accusation et révélé par quels sévices les aveux ont été arrachés aux inculpés au cours de l'instruction. »

« Les trois hommes, condamnés dans ces conditions et exposés aujourd'hui au châtement suprême, ont combattu pour la libération du Maroc. Ils ont ainsi contribué, au péril de leur vie, à l'accession de leur pays à l'indépendance et à la restauration du roi Mohammed V et de sa dynastie. Ils représentent, avec le parti dont ils sont membres, une fraction nombreuse des masses populaires marocaines. »

« Le Comité adjure les partis politiques, les organisations syndicales, tous les Français animés des sentiments de justice et d'humanité, tous les amis du peuple marocain, d'agir avec lui et déclarer leur protestation, afin d'éviter que l'irréparable soit accompli. »

D'autre part, un certain nombre de personnalités de toutes opinions ont adressé au roi du Maroc la lettre suivante :

« Les signataires de l'appel que nous adressons à Votre Majesté, dont l'amitié qu'ils témoignent au Maroc ne s'est jamais démentie, ont ressenti inquiétude et angoisse à la nouvelle du verdict du Tribunal criminel de Rabat, en raison des conditions dans lesquelles le procès des accusés du complot s'est déroulé et des sentences qui ont été prononcées. »

« Ils savent qu'il appartient à Votre Majesté que le pire ne soit pas consommé et que les condamnations capitales des combattants de l'indépendance marocaine, comme Mohammed Basri, dont le rôle fut prépondérant dans la lutte pour le retour de S.M. Mohammed V, ne leur soient pas appliquées. »

« Si nous nous permettons d'adresser un appel pathétique à Votre Majesté, ce n'est pas seulement en raison de ses prérogatives constitutionnelles, mais parce que la décision qu'Elle peut être appelée à prendre peut exercer une influence décisive sur le prestige que nous souhaitons voir exercer dans le monde par le Maroc, et enfin par votre souci de justice et d'humanité. »

Parmi les signataires, figurent notamment : Charles - André Julien, Jean Paul-Boncour, Jean-Paul Sartre, François Mauriac, Daniel Mayer, Aragon, Robert Buron, Claude Bourdet, Robert Verdier, etc.

A chaque fois qu'un chef d'Etat africain accomplit un déplacement diplomatique vers l'U.R.S.S., la Yougoslavie ou la Chine, à chaque fois qu'un ministre des Affaires étrangères des pays d'Afrique se déplace à Londres ou à Bonn, on est à peu près sûr de voir surgir un accord financier faisant état d'un prêt, généralement élevé, dont la condition essentielle d'application tient en ce fait qu'il doit servir à payer les techniciens et les industries qui seront expédiés du pays prêteur vers le pays aidé. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas commettre l'erreur de croire que ces prêts serviront à la trésorerie du pays qui le reçoit. La plupart du temps, du reste, ils s'échelonnent sur plusieurs années et leur véritable but est de servir à l'industrialisation du pays. Ce fait mérite d'être étudié de près. Il a fait l'objet des travaux de la sixième session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) qui, du 19 février au 2 mars, a examiné différents rapports établis par des missions de coordination industrielle qui se sont rendues en Afrique du Nord, en Afrique centrale et orientale et en Afrique occidentale. Rappelons que les institutions établies avec le concours de la C.E.A. sont : la Conférence des statisticiens africains, la Banque africaine de développement et plusieurs bureaux régionaux à Niamey, Tanger, Lusaka.

LENTEUR RELATIVE  
DES EXPORTATIONS

L'inquiétude des délégués a surtout porté sur la lenteur relative des recettes d'exportation, les mouvements défavorables des prix et la tendance persistante au déséquilibre de la balance des paiements.

Ils sont, dans l'ensemble, favorables à un Marché commun africain pour lequel ils posent trois préalables essentiels : une volonté politique, la nécessité économique et l'existence d'un personnel qualifié.

Le rapport concernant l'Afrique du Nord s'intéresse aux possibilités du développement industriel dans les dix années à venir. Il insiste particulièrement sur les industries dont la production minimum dépasse le marché intérieur de chaque pays. La priorité doit être donnée au développement des industries modernes ayant un rôle stratégique dans le développement économique. Bien entendu, elles doivent être installées dans les régions sous-développées mais présentant une disponibilité de main-d'œuvre. La remarque qui impose aux industries, pour être viables, de produire plus qu'il ne peut être vendu sur le marché intérieur, a pour conséquence de modifier les travaux des différentes planifications effectuées en Afrique du Nord ; celles-ci seront amenées à veiller à ne pas faire double emploi des investissements et à assurer la rentabilité économique et technique de l'industrialisation.

PLAN D'ACTION  
CONDAMNE

Les principales conclusions, suggestions et recommandations faites, sur le plan pratique, par la mission peuvent être résumées comme suit :

1. — Un plan d'action coordonné pour l'énergie s'impose. La sous-région est riche en pétrole et gaz naturel. L'Algérie et la Libye exportent du pétrole en quantités croissantes, et l'Algérie, en particulier, du gaz. Le Maroc et la Tunisie produisent de l'énergie électrique à des taux relativement élevés. Une politique coordonnée de l'énergie électrique permettrait d'économiser au moins 30 millions de dollars dans les investissements en capital des prochaines années, et jusqu'à un million de dollars dans les dépenses courantes de chacun des trois pays.

2. — Il existe de fortes justifications pour une politique coordonnée de la recherche et du développement

de l'industrie minière, particulièrement entre l'Algérie et le Maroc.

3. — La sous-région — il n'est guère nécessaire de le rappeler — est très riche en phosphates. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux. Il y aurait avantage à construire une seule usine d'ammoniaque fournissant toute la sous-région. L'ammoniaque est nécessaire au Maroc et à la Tunisie pour la production des phosphates d'ammonium, de même que de nitrate d'ammonium. Pour être rentable, il devrait être produit sur la base du gaz naturel et d'une énergie à bon marché. Une usine travaillant à l'échelle des besoins de la sous-région devrait permettre une économie annuelle de l'ordre d'un million de dollars.

POSSIBILITE  
DE DEVELOPPEMENT  
DES INDUSTRIES

4. — La coordination de la production du fer et de l'acier à l'échelle de la sous-région apparaît comme un impératif absolu. La Tunisie a commencé la construction d'une aciérie intégrée qui, abstraction faite des installations de laminage, apparaît trop petite pour être rentable. Le Maroc envisage l'installation d'une usine de laminage pour ses propres besoins, tandis que l'Algérie a commencé la construction d'un assez vaste complexe sidérurgique intégré. Le coût des investissements des projets principaux dans les trois pays est de l'or-

Les quatre pays — Algérie, Libye, Maroc et Tunisie — occupent une superficie de 4,75 millions de kilomètres carrés, peuplés par environ 28 millions d'habitants.

Le Maghreb ainsi défini représente environ 16 p. 100 en superficie et 10 p. 100 en population du continent africain.

L'Algérie est le deuxième pays africain, et la Libye le quatrième, au point de vue superficie. Malheureusement, la plus grande partie de ces pays est désertique et la population est concentrée sur une partie infime de la superficie : 0,4 p. 100 en Libye ; 3 p. 100 en Algérie ; 17 p. 100 au Maroc, et 30 p. 100 en Tunisie.

dre de 235 millions de dollars. Actuellement, au moins 70 millions de dollars seraient déjà engagés, dont une partie gaspillée en l'absence d'un programme de coordination ; il est douteux que le restant des investissements puisse être réalisé si l'on ne trouve pas un marché suffisamment vaste.

5. — Aux yeux de la mission, il existe de grandes possibilités de développement des industries métallurgiques, mécaniques, électriques ainsi que des chaînes de montage dans la sous-région, si l'on ajuste soigneusement les programmes de production. Le Maroc, en particulier, dispose déjà d'installations bien développées dans ces domaines. En Algérie-Tunisie, un programme concerté pour les zones de Bône et Menzel-Bourguiba (près de Bizerte) serait très profitable aux deux complexes. Si l'on considère les possibilités de sous-traitance pour les chaînes de montage, on pourrait peut-être abaisser les prix de revient de 30 p. 100 en organisant les productions à l'échelle de la sous-région.

6. — Outre les produits chimiques de base pour la fabrication des engrais, des possibilités considérables existent, en Algérie, pour la développement d'une industrie pétrochimique

à partir du gaz naturel. Cette industrie desservirait non seulement le Maghreb mais aussi les autres pays africains et pourrait certainement affronter la concurrence des marchés mondiaux. Des possibilités immédiates existent pour la production du caoutchouc synthétique, ainsi que des matières premières pour une large variété de plastiques.

7. — La mission considère qu'il y a place pour une seule usine de verre plat pour toute la région.

8. — La sous-région est bien dotée en cimenteries et, avec l'augmentation régulière de la production, elle ne devrait plus recourir à l'importation. Il y a place pour une coopération dans les régions de Bône et Menzel-Bourguiba.

9. — Il existe des possibilités considérables pour la fabrication d'une grande variété de textiles qui se substituerait aux importations. Du point de vue sous-régional, il est possible, dans l'immédiat, de construire une usine de rayonne pour l'ensemble du Maghreb.

UNE ETUDE  
POUR L'ENSEMBLE DU MAGHREB

L'intéressante revue *Informations*, de l'Office belge du commerce extérieur qui s'est penché sur ce problème, conclut que toute étude doit nécessairement être faite pour l'ensemble des pays du Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie. C'est une idée que nous partageons car nous pensons, en effet, que la coordination de la production industrielle nécessite la création d'institutions travaillant dans le cadre plus large d'une confédération ; l'avenir de ces institutions étant, bien entendu, lié aux conceptions politiques de leur association. Mais rien ne serait plus néfaste pour l'économie de chacun de ces pays que son industrialisation se fasse sans tenir compte des possibilités des pays voisins. De la même manière que l'économie européenne est entrée par le Marché commun dans une ère nouvelle, il serait anormal que l'économie africaine commence à s'instituer sur les bases économiques du XIX<sup>e</sup> siècle, alors même que l'évolution amène les territoires à se concurrencer bien plus qu'à se concurrencer. Et l'Afrique se doit de tout faire pour harmoniser et mettre en valeur cette organisation commune de ses ressources énergétiques et de ses richesses industrielles.

Harris Puaisais.

TRIBUNE  
Socialiste

HEBDOMADAIRE DU  
PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique :  
HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef :  
ERIC BERGAIRE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>)  
Tél. : SUF 19-20

Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV<sup>e</sup>)  
Tél. : FON 22-60

Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup> Tél. : LIT 19-39.  
Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mo's ..... 7,5 F  
6 mo's ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F  
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication :  
Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
62-61, rue La Fayette  
Paris (9<sup>e</sup>)

# UN DOCUMENT UTILE POUR LES CONTROVERSES ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES

**N**OUS avons déjà présenté la collection « Archives » à nos lecteurs en commentant dans notre numéro du 25 avril 1964 le livre de Jules Humbert-Droz : « L'Œil de Moscou à Paris ». Voici aujourd'hui, selon la même formule, « Le Congrès de Tours » (1920), par Annie Kriegel (1).

Tous les militants socialistes (au sens le plus large du terme) et tous ceux qui suivent les péripéties du débat toujours ouvert entre socialistes et communistes auront au moins une bonne raison de se réjouir de cette publication : cette partie du dossier est aujourd'hui fort mal connue et pas seulement du grand public, mais même de la plupart de ceux qui, à des degrés divers, sont intéressés à la controverse. En lisant le livre d'Annie Kriegel, on fait une constatation qu'on est surpris de n'avoir pas

## LE CONGRES DE TOURS (1920) par Annie Kriegel

faite auparavant : tous les textes qu'elle publie étaient devenus depuis fort longtemps à peu près introuvables, même le discours de Léon Blum, un des mieux connus pourtant, parce qu'il a été édité en brochure avant la guerre par le parti socialiste sous le titre « Pour la vieille maison » ; seuls les possèdent encore des hommes qui étaient déjà militants avant 1939. On a beau se dire, qu'en effet, près d'un demi-siècle a passé depuis le congrès de Tours, un demi-siècle marqué de tant de bouleversements que la plupart des problèmes de 1920 paraissent aujourd'hui dépassés,

cette constatation est tout de même déconcertante : comment peut-on discuter aujourd'hui des rapports entre socialistes et communistes dans un oubli total des conditions dans lesquelles la scission s'est produite ? Il est heureux que cette lacune soit enfin comblée.

Il était évidemment impossible, étant donné les caractères de la collection « Archives », et les intentions de ses promoteurs, de donner in extenso le compte rendu de cinq jours de débats. Annie Kriegel a donc choisi de publier simplement le texte intégral (ou presque) de six discours, ceux des chefs les plus représentatifs de chacune des tendances qui s'affrontaient alors : Marcel Sembat, Marcel Cachin, Paul Faure, Léon Blum, L.-O. Frossard, Jean Longuet. C'était bien, en effet, la meilleure méthode pour conserver son unité à l'expression de chacun des grands courants de la pensée socialiste.

On a cependant une vue très complète des travaux du congrès. Ces discours, en effet, sont présentés dans l'ordre où ils ont été prononcés. Ils sont encadrés par des textes de liaison qui retracent les péripéties du débat, donnent les résultats des votes, font même revivre les incidents les plus spectaculaires, comme la lecture du célèbre télégramme de Zinoviev et l'apparition quelque peu théâtrale à la tribune de Clara Zetkin. En appendice, on trouve le texte des vingt et une conditions, lui aussi, à peu près complètement oublié aujourd'hui.

Il faut dire surtout que cet ensemble de documents est éclairé par l'introduction. Il n'était certainement pas facile de condenser en si peu de pages un tableau des conditions historiques dans lesquelles s'est ouvert le débat de Tours. Annie Kriegel a réussi à le faire avec une grande clarté et, autant que j'en puisse juger, sans rien omettre d'essentiel et sans laisser déformer la réalité par la brièveté de sa présentation.

Peut-on, dans la lecture de ces documents, trouver autre chose qu'une meilleure connaissance du passé ? Peut-on en dégager des enseignements en rapport avec les controverses d'aujourd'hui ? Sans aucun doute. Le passé est déjà lointain, mais il n'est pas aboli. Aujourd'hui, comme en 1920, quels que soient les bouleversements intervenus, le débat porte toujours au fond sur le même objet : y a-t-il une seule voie pour parvenir au socialisme ou faut-il admettre qu'il y en a plusieurs, différentes selon les pays et les structures sociales ?

Tel était bien déjà le problème en 1920. Les fondateurs de la III<sup>e</sup> Internationale estimaient que les conflits de classes allaient très vite s'aggraver partout et que la révolution allait en conséquence revêtir en tous lieux des formes à peu près semblables. Ils en concluaient que leurs méthodes d'action et leurs principes d'organisation avaient une valeur universelle. Le texte des vingt et une conditions ne laisse subsister aucune équivoque sur ce point : « Dans presque tous les pays de l'Europe et de l'Amérique, la lutte des classes entre dans la période de guerre civile (3<sup>e</sup> condition)... A l'époque actuelle de guer-

re civile acharnée, le parti communiste ne pourra remplir son rôle que s'il est organisé de la façon la plus centralisée, si une discipline de fer confinant à la discipline militaire y est admise... (12<sup>e</sup> condition), etc. Humbert-Droz nous avait déjà rappelé cette espérance d'une révolution imminente dans l'Europe occidentale et d'abord en Allemagne.

C'est précisément cette perspective que contestaient les hommes qui refusèrent le ralliement à la III<sup>e</sup> Internationale. « Ce n'est pas réellement de révision et de réadaptation qu'il s'agit », disait Léon Blum...

[Ce que vous nous apportez] c'est un socialisme neuf... Il repose sur une espèce de vaste erreur de fait qui a consisté à généraliser pour l'ensemble du socialisme international un certain nombre de notions tirées d'une expérience particulière et locale, l'expérience de la révolution russe elle-même, et à poser comme règle d'action nécessaire et universelle pour le socialisme international ce qui était l'expérience, contestable peut-être, mais lentement dégagée des faits eux-mêmes par ceux qui avaient accompli et fait vivre la révolution russe. »

Dans quelle mesure les quarante-quatre années écoulées depuis Tours ont-elles modifié les données du problème ? Nous ont-elles apporté des expériences nouvelles et de nouveaux éléments de réponse ? Sommes-nous aujourd'hui en état de dire que, pour ce qui demeure actuel dans la controverse, « l'histoire a jugé » ?

Telles sont les questions que le lecteur, surtout le lecteur militant, se posera en lisant le livre d'Annie Kriegel, à un moment où la confrontation entre communistes et socialistes semble une fois de plus devoir se placer au niveau doctrinal.

Robert Verdier

(1) J. Julliard. Collection « Archives », 4,95 F.

**L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE  
PAR LE DISQUE**

156 chefs-d'œuvre haute fidélité  
et un fort volume relié

**ORBIS LEXIKON**

pour **36 F** par mois

Voici enfin l'édition française d'un ouvrage qui vient de connaître en Allemagne le plus retentissant succès. « ORBIS LEXIKON », histoire de la musique par le disque et par le livre, comporte :

### les disques

- d'une part 16 grands disques microsillons 33 tours, 30 cms, haute fidélité présentant 156 chefs-d'œuvre intègres et morceaux choisis de la musique occidentale répartis en 3 luxueux coffrets (toile blanche, titre or sur plat et dos, illustration en quadrichromie) consacrés : le 1<sup>er</sup> à la musique du Moyen Âge à l'Époque classique (6 disques), le 2<sup>e</sup> à Beethoven et au Romantisme (5 disques), le 3<sup>e</sup> à la musique européenne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (6 disques).

Ces microsillons enregistrés par les meilleurs orchestres en Allemagne, pays d'élection de la Haute Fidélité, constituent à eux seuls une discothèque complète et, tout en réservant les plus grandes joies au mélomane qui ne recherche que le plaisir d'écouter de belles œuvres, permet en outre à chacun d'enrichir méthodiquement sa culture musicale en mettant en lumière les écoles, les influences et l'évolution des formes musicales des troubadours aux dodécaphonistes.

### le livre

- D'autre part un fort volume 16x24 relié pleine toile, de 604 pages illustré de 150 gravures sur planches et de nombreux documents dans le texte qui constitue une véritable Encyclopédie de la Musique. Il comporte un tableau chronologique de l'Histoire de la Musique, une grande

étude sur l'évolution de la musique occidentale, un « DICTIONNAIRE DE LA MUSIQUE (A - Compositeurs, Théoriciens, Luthiers et Facteurs d'instruments, B - Théorie musicale, C - Interprètes célèbres), une étude sur la technique phonographique, une discographie, etc. Œuvre collective préfacée par le professeur K.G. FELLNER, directeur de l'Institut de Musicologie de Cologne, ce « Manuel de la Musique » répond à toutes les questions que peut se poser l'étudiant ou le simple amateur, et toutes les fois qu'il est nécessaire de fournir un exemple sonore renvoie à l'un des 16 disques d'ORBIS LEXIKON. Le livre et les disques se complètent ainsi forment le plus parfait instrument de culture musicale.

### 36 F par mois !

Vous pouvez acquérir ce merveilleux ensemble : livres et disques, en versant chaque mois 36 F, seulement pendant 12 mois. Il peut être également payé comptant au prix réduit de 396 F, ou en 3 mensualités de 132 F, sans aucun frais d'agio. Et vous ne courez aucun risque en passant immédiatement votre commande car nous offrons le droit de retour qui vous permet d'examiner le livre, d'écouter les disques et de renvoyer l'ensemble dans son emballage d'origine au bout de 5 jours : en ce cas vous êtes quitte de tout engagement et immédiatement remboursés des sommes versées. Mais hâtez-vous car le nombre des exemplaires actuellement disponibles en France est très limité et les commandes seront servies dans l'ordre de leur réception jusqu'à épuisement du stock.

**BON** à adresser à la Librairie Pilote, 30 rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup> (Valable seulement pour la France Métropolitaine) **TS 5**

Veuillez m'adresser Orbis Lexikon (3 coffrets contenant les 16 disques) et le Manuel de la Musique, que je réglerai,  comptant 396 F,  en 3 mensualités de 132 F,  en 12 mensualités de 36 F. Veuillez trouver ci-joint le montant de ma commande  le montant de la 1<sup>re</sup> mensualité. Il est bien entendu que je garde le droit de renvoyer intacts livres et disques dans leur emballage d'origine avant 5 jours et qu'en ce cas je serai immédiatement remboursé.

Nom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
N<sup>o</sup> C. C. P. ou bancaire \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

## Vient de paraître

### ROMANS

● LE PONT DE LONDRES, Louis-Ferdinand Céline. — Un récit tour à tour dramatique, sentimental et burlesque, bien « célien ». Nous voyons reparaitre le Bardamu du « Voyage au bout de la nuit ». Ed. Gallimard, 20 F.

● DERRIERE LA FENETRE, Jean Ferniot. — L'histoire d'un amour passionné, mais totalement chaste, d'un père pour sa fille. — Ed. Gallimard, 9,50 F.

### POEMES

● LA LIBERTE DES FEUILLES, Jean-Philippe Salabreuil. — Le Prix Max Jacob 1964. — Ed. Gallimard.

### ESSAI

● STRATEGIE OUVRIERE ET NEOCAPITALISME, André Gorz. — A quels niveaux faut-il engager la lutte pour affirmer pleinement le rôle déterminant de la classe ouvrière ? L'auteur entend les préciser. — Ed. du Seuil.

### ENQUETE

● LES JEUNES LIONS DE L'ECONOMIE EUROPEENNE, Giorgio Bocca. — Une enquête d'où surgit une image vivante de la nouvelle génération du patronat, en lutte pour affirmer en Europe et partout dans le monde l'empire de ses pères, les « vieux lions ». — Ed. Laffont, 12,35 F.

TRIBUNE  
DES ARTS

Cinéma

"LE CONVOI  
DES BRAVES"

de John Ford

OUTRE les trente et un films que programment le Napoléon et le Dragon, à l'occasion du « II<sup>e</sup> Festival Western » (1<sup>er</sup> juin-31 octobre), les semaines à venir nous vaudront quelques belles et solides chevauchées sur les écrans parisiens. Comme ce Convoi des braves, de John Ford, film vieux de quatorze ans mais jusque-là inédit en France.

Un groupe de brigands, recherchés après un hold-up, s'intègrent à un convoi de Mormons pour franchir en toute tranquillité la frontière de la Californie. Les hors-la-loi ont désarmé les deux guides des pacifiques émigrants : ils comptent donc sur une fuite sans anicroche. Mais la passivité a des limites, et la simplicité des retours de gâchette imprévus. Ford, illustrant ces prosaïques réalités, nous amène cahin-caha au bord du drame pour nous y précipiter de façon fulgurante. L'espace de cinq éclairs libérateurs et le récit reprend son cours ample et grave. Et qu'importe l'action de grâce finale du vieux chef de la communauté : les images sont assez fortes pour n'être point édulcorées par les banales formules de l'ancienne superstition.

J.-J. V.

"HOLD-UP EN  
CENT VINGT  
SECONDES"

de Charles Guggenheim

LE film de Charles Guggenheim et de John Stix s'inspire, paraît-il, d'un fait divers authentique. Mais peu importe les sources. Bizarrement, ce qui compte ici, c'est moins la préparation et l'exécution du « braquage » de la Southwest Bank que l'atmosphère du récit ; les rapports mouvants entre gangsters agissant pour des motifs personnels très différents.

Noir, « Hold-up en 120 secondes » l'est jusque dans l'image parfois vulgaire ou mélodramatique. Tout ce qu'un récit journalistique laisse dans l'ombre, tout ce qu'un débat d'assises ne peut que suggérer, tout le sordide du demi-monde de la pègre, les mœurs contre nature de certains dévoyés, la petitesse de leurs préoccupations, leurs obsessions misérables, leurs faiblesses, leurs lâchetés, Charles Guggenheim et John Stix (grâce à Steve Mac Queen, David Clarke, Graham Denton...) l'ont ici assez bien souligné.

LE BLUFFEUR

de Sergio Gobbi

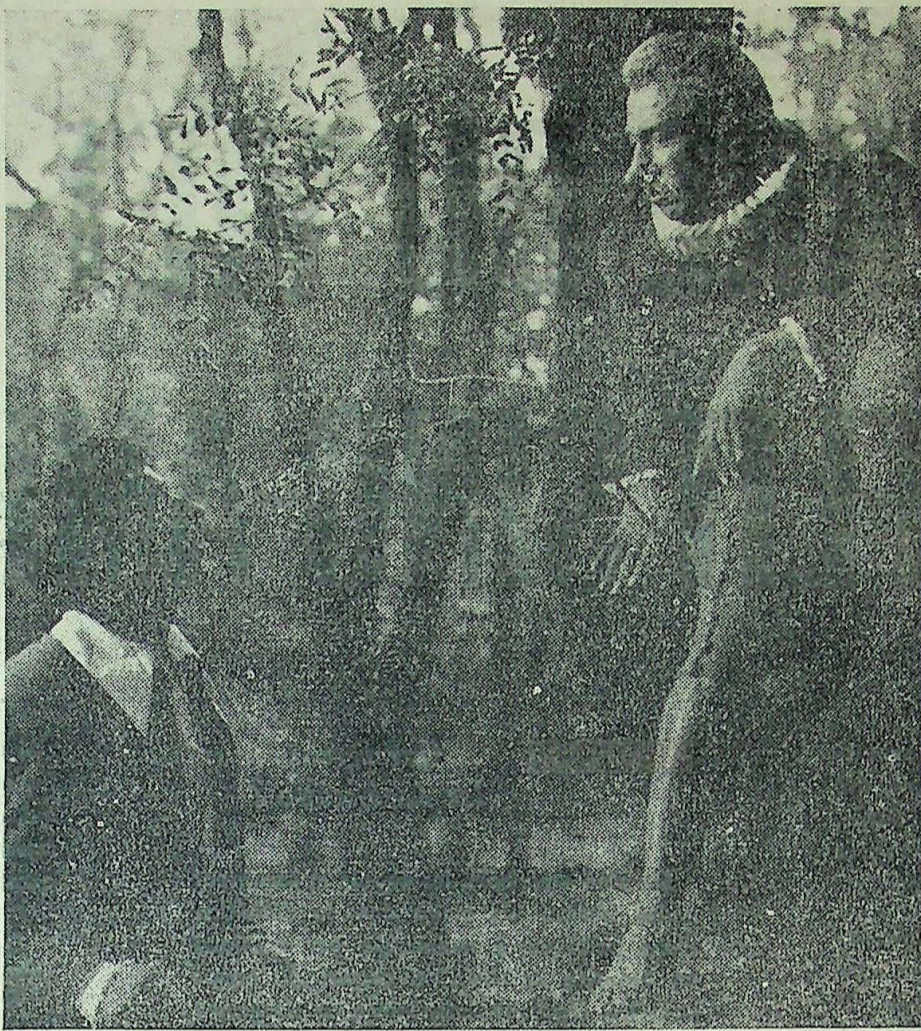
À côté de leurs homologues américains, les truands de Sergio Gobbi ont l'air de sortir d'une école de maintien (Félix Marten) ou du Café de l'Industrie (Robert Dinan, Guy Marly et Lucien Peyris). Paul Guers, lui, s'exerce à chiper les ties de Belmondo : bérêt-casquette, blouson de daim, cigares, et pouces retournés dans les poches du pantalon. Même ce bluff-là fait long feu.

Pour le reste, on joue à la cachette, avec des mines sinistres ou des sourires sarcastiques, à propos d'une pature de « diams » qui met pas mal de temps à faire son apparition dans l'histoire. La mise en scène est hachée à plaisir, avec une gratuité qui fait faussement « nouvelle vague ». Seules la musique et la chute de reins de Nancy Holloway retiennent l'attention.

J.-J. V.

"CYRANO et D'ARTAGNAN"

d'Abel GANCE



J.-P. Cassel et J. Ferrer : le goût même de la rosée.

QUAND l'amour est extrême, il se croit tout permis. Cet alexandrin et quelques autres de même frappe donnent le ton à la fresque de « de cape et d'amour » qu'Abel Gance nous offre aujourd'hui et qui réunit pour la première fois à l'écran deux des héros les plus populaires du folklore romantique.

Passablement mutilé au montage, le film n'évite ni les redondances (avec les moulinets) ni les platitudes (dans les tirades) ; il en émane pourtant un tel accent de sincérité et de jeunesse qu'on en oublie de pincer les lèvres. Lyrique, la caméra d'Abel Gance l'est jusqu'au trépid ; jusqu'à vous restituer l'odeur même de la rosée, dans les sous-bois ; jusqu'à vous rendre le goût enfantin du baroque et de l'impertinence, de la poésie et de l'amitié. Adieu intrigues politiques et ressorts à boudin des films d'aventure ! On chante ici sur un autre registre ; malgré Louis XIII (Philippe Noiret) et ses grands airs de cocu, malgré Richelieu et ses châtiments de politicien. Deux belles dames (mystifiées dans leurs désirs et cependant ravies) ; deux garçons pas tellement scrupuleux mais si généreux dans leur absence de princi-

pes : quatre acteurs (José Ferrer, Jean-Pierre Cassel, Sylvia Koscina, Daliah Lavi) attentifs au propos non conformiste de leur metteur en scène ; il n'en fallait pas plus pour réussir cette épopée de l'amour libre, libertain et comblé.

Jean-Jacques Vernon.

Musique

QUELQUES étudiants m'ont fait savoir qu'ils trouvaient que mes articles étaient consacrés à une musique qu'ils jugeaient un peu difficile. En poursuivant la conversation, je me suis aperçu qu'ils n'avaient pas toujours jugé bon de faire l'expérience, mais en étaient restés quelquefois à cette impression première. Là n'est d'ailleurs pas la question, mais au fait que personne n'a besoin de moi pour découvrir Mascagni, Puccini, Verdi, Sibelius, Massenet, Smetana.

Il n'est pas davantage besoin de conseils pour connaître la cinquième symphonie de Beethoven ou les valses de Chopin.

Je ne veux pas dire que les auteurs cités plus haut sont inutiles, je les connais bien, ce sont eux qui m'ont amené à ce qui est vraiment la musique. Plus chanceux, certains de mes amis, qui avaient été formés directement à une musique digne de ce nom par leurs parents, les ont découverts avec stupeur et désolation (1). La musique s'apprend, il faut un peu de courage au début, mais on est payé en retour d'une manière royale, un univers est à vous.

Un disque parfait  
pour cette semaine

Markevitch dirige l'orchestre de Moscou. Il le dirige bien comme on pouvait le penser et les musiciens semblent se rendre compte qu'ils ont devant eux l'un des meilleurs chefs actuels. Plus encore qu'un enregistrement sans défauts, vous serez sensibles au choix des œuvres : « Le Psaume hongrois », de Kodaly, auteur moderne mais qui a toujours cherché et trouvé le contact avec la masse ; la « Rapsodie » pour orchestre et alto, de Brahms, qui vous plaira rapidement. Disque « Philips » (Classiques pour tous), mono et stéréo.

(1) Sibelius et Smetana sont déjà convenables à condition de les connaître par autre chose que : « La Valse triste » et « La Moldau ».

Pierre BOURGEOIS.

Ne parlez pas "français" ! Parlez français

grâce au  
**LITTRÉ**  
la seule édition intégrale et conforme du célèbre  
DICTIONNAIRE DE LA  
LANGUE FRANÇAISE  
(Edition Gallimard Hachette)

**L'ENTHOUSIASME  
DES ÉCRIVAINS !**  
"Une extraordinaire réussite, ce Littré."  
**JEAN PAULHAN**  
de l'Académie Française  
"Par sa forme inhabituelle, il sera facile à ranger dans les bibliothèques et à portée de la main. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme instruit et désireux de s'instruire."  
**MAURICE GARÇON**  
de l'Académie Française  
"Un cadeau royal et précieux".  
**FRANÇOIS MAURIAE**  
de l'Académie Française  
"Bravo pour le Littré ! Le format, la différence de caractères, la marge spacieuse où débordent le mot cherché, la reliure, tout témoigne d'une connaissance parfaite de ce que l'on peut souhaiter d'un dictionnaire".  
**MARCEL JOUANDEAU**  
"L'enveloppe nouvelle, sous laquelle se présente un texte reproduit avec vénération, n'est pas une des moindres joies que procure aux lecteurs ce roman d'aventures - les aventures de la langue française".  
**RAYMOND QUENEAU**  
de l'Académie Goncourt

"Ce monument national" comme disait Pasteur, ce "trésor de notre langue" (Le Figaro), cette "bible de l'homme cultivé" (Arts) est l'ouvrage de base de toute bibliothèque. Qui veut écrire ou parler correctement le français doit se référer à cette autorité indiscutée. La nouvelle édition, la seule, la vraie ! - reproduisant scrupuleusement le texte de l'ancienne devenue introuvable, lui est supérieure par la clarté et la maniabilité. Elle a été primée à l'Exposition Triennale des Arts Français et adoptée par toutes les grandes bibliothèques, l'Académie, le Ministère de l'Éducation Nationale, etc... Elle comprend 7 volumes de 2.000 pages, format 13x26 sur velin ivoire, reliés pleine toile.

**Profitez des conditions exceptionnelles faites à nos lecteurs :**

10 mensualités de 45 fr. ou 406 fr. (en un seul versement au comptant ou en 3 mensualités de 135 fr. 35 sans augmentation de prix). Vous n'avez rien à payer d'avance. Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de l'adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, pour recevoir immédiatement les volumes sans frais de port et d'emballage et avec DROIT DE RETOUR. C'est-à-dire que si vous êtes le moins du monde déçu par la présentation des volumes, vous pouvez les renvoyer dans les 3 jours sous leur emballage d'origine et vous êtes quitte de tout engagement. Vous ne courez donc aucun risque puisque votre commande ne sera définitive que lorsque vous aurez vu l'ouvrage. Mais hâtez-vous car les conditions de la présente offre ne peuvent être garanties que pour une quinzaine.

**STUDIO 43** 43, Faubourg Montmartre  
PRO. 63-40  
Permanent de 14 à 24 H.  
Semaine du 3 au 9 juin  
Deux films en V.O. :  
**LA FEMME MODÈLE**  
avec Dolorès Gray  
**HELLZAPOPPIN**

**PANTHÉON** 13, rue Victor-Cousin  
ODE 15-04  
Permanent de 14 h. à 24 h.  
Semaine du 3 au 9 juin  
**LA DIFFICULTÉ  
D'ÊTRE INFIDÈLE**

**BON à adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris (VII<sup>e</sup>)**  
(Valable seulement pour la France Métropolitaine)  
Veuillez m'adresser le Littré, édition intégrale en 7 tomes. Je réglerai  
(cocher la case figurant devant la formule choisie)  
 comptant à réception des volumes : 406 Fr.  
 en 3 versements mensuels de : 135 Fr. 35  
 en 10 versements mensuels de : 45 Fr.  
Je garde le droit de vous retourner les volumes dans les 3 jours dans leur emballage d'origine et serai en ce cas libre de tout engagement.

Nom.....Profession.....  
Adresse.....Signature.....  
N<sup>o</sup> C.C.P. ou bancaire.....  
T.S. 4

# LA GUERRE DU VIET-NAM ET LE CONFLIT SINO-AMERICAIN

**A** PRES la mort de Nehru dont la succession se pose à la nation indienne, des problèmes qui intéressent son destin, les projecteurs de l'actualité restent braqués sur l'Asie, singulièrement sur l'Indochine.

La situation du gouvernement sud-vietnamien ne fait, depuis la chute des Diem, que d'empirer, et on ne voit pas comment la proposition gaulliste d'unification du Nord et du Sud pourrait se faire, dans les conditions actuelles, autrement qu'au seul profit du Nord.

## De la « guérilla » aux « bataillons »

Le piège indochinois, après avoir joué contre les Français, semble maintenant devoir se refermer sur les Américains. Il y a quelques mois, en effet, les opérations Viet-Cong étaient caractéristiques de la guérilla pure et simple. Un gouvernement sud-vietnamien à large assise populaire neutraliste aurait pu proposer au Viet-Cong un arrangement sur une base neutraliste avec la garantie des puissances signataires de la Conférence de Genève. A cette époque, la proposition française avait un sens, mais depuis, les choses ont évolué d'une manière différente. D'une part, la tactique de la guérilla semble avoir évolué vers les grandes opérations, les Viet-Cong sont maintenant susceptibles d'engager des opérations à l'échelon du bataillon, d'autre part les pays neutralistes subissent une pression de plus en plus grande des éléments gagnés à la cause chinoise : exemple, les événements du Laos. Ces deux considérations laissent penser que les Chinois désirent un affrontement direct avec le Sud et que dans cette perspective ils veulent faire basculer les deux pays qui sont sur les flancs de cette opération, le Laos et le Cambodge, de leur côté. A terme, on peut penser que la politique neutraliste de Souvannah Phouma au Laos et de Sihanouk au Cambodge est condamnée. Ceci expliquerait la récente décision de Sihanouk de fermer sa porte à l'aide américaine pour ne pas inciter les Chinois à fomenter des troubles sur son territoire.

## Que feront les Américains ?

Du côté américain, les choses apparaissent moins claires, du moins dans la définition d'une politique, à moins que par politique on entende le désir de gagner du temps jusqu'aux élections américaines de novembre prochain, mais après ? Pour les Américains, il s'agira de savoir s'ils désirent s'engager directement dans le conflit pour tenter de rétablir une situation militaire obérée, ou s'ils se résignent à traiter en l'état. L'une et l'autre de ces positions n'est pas, à terme, payante pour la diplomatie américaine.

La première risque fort de créer, si on ajoute foi aux déclarations de personnalités américaines sur une utilisation tactique d'armes atomiques en Indochine, une situation dangereuse en Asie du Sud-Est.

Quant à la seconde, à moins d'un retour à la politique des pays neutralistes, si décriée et pourtant si utile, on ne voit pas comment les Américains accepteraient de perdre, en Asie, une partie dont les répercussions auraient des prolongements jusqu'aux Indes et au-delà.

## L'enjeu : la reconnaissance de la Chine

En réalité, Américains et Chinois savent parfaitement que l'enjeu principal du conflit est la reconnaissance de la Chine. Il s'agit de savoir maintenant quel est le prix que chacun veut y mettre.

En échange de la reconnaissance de la Chine, arrangement négocié de l'affaire indochinoise, telle pourrait être la proposition américaine. Reste à savoir si les Chinois veulent se contenter de ce prix ou s'ils ne désirent pas en plus une victoire militaire vietcong sur un corps expéditionnaire américain.

Reste à savoir également si les Américains, déjà très engagés dans le conflit, auront la sagesse de faire la part du feu et de régler en même temps qu'une guerre secondaire

mal engagée un conflit politique et diplomatique avec un des plus grands pays du globe, qui, en se prolongeant, compromet l'équilibre mondial et remet chaque jour la paix en question.

## La succession de Nehru

Il apparaît donc que l'Asie ne quittera pas de sitôt la scène de l'actualité. Il est probable même qu'elle en conservera la vedette pendant un certain temps encore. Les événements qui se déroulent en Indochine ont, bien entendu, leurs répercussions sur la situation de l'Inde où la succession de Nehru pose des points d'interrogation.

Il n'est pas dans notre propos d'analyser ce que l'Inde doit au Pandit ni l'état dans lequel elle se trouve vingt ans après l'indépendance. Pour n'être pas semblables, ses problèmes sont comparables à ceux de la Chine. La méthode pour les résoudre fut cependant totalement différente. Si différente même que l'Inde put apparaître comme le modèle à opposer aux Chinois dans la course au développement.

On peut même dire qu'un succès de la planification indienne serait pour les Anglo-Américains une contribution éclatante au soutien de leur politique dans cette partie du monde. C'est dire combien la succession de M. Nehru est jugée importante par ceux-ci et bien entendu par les Chinois.

Peut-être peut-on avancer qu'un règlement général du contentieux sino-américain fournirait au successeur de Nehru le temps nécessaire pour reprendre son souffle et relancer l'expérience indienne sur la voie du développement. Dans le cas contraire, il est probable que la comparaison entre les deux méthodes, les dissensions intimes de l'Inde s'accroissant, jouerait en faveur de la Chine, et des événements spectaculaires ne tarderaient pas à se manifester.

En 1954, Chou en Lai disait qu'il faudrait dix ans pour réunifier le Viet-Nam. Nous y sommes. Il semble bien que la deuxième manche de l'explication américano-chinoise soit commencée.

P. A. Maurienne.